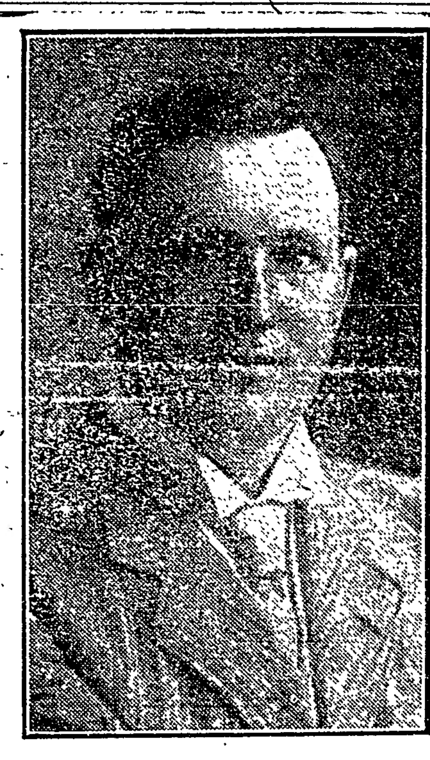
VOLUME VII. Numero 31

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, JEUDI, 9 MAI, 1912. FONDE EN 1905.


HON. CHAS. MITCHELL, Ministre des Travaux Publics.

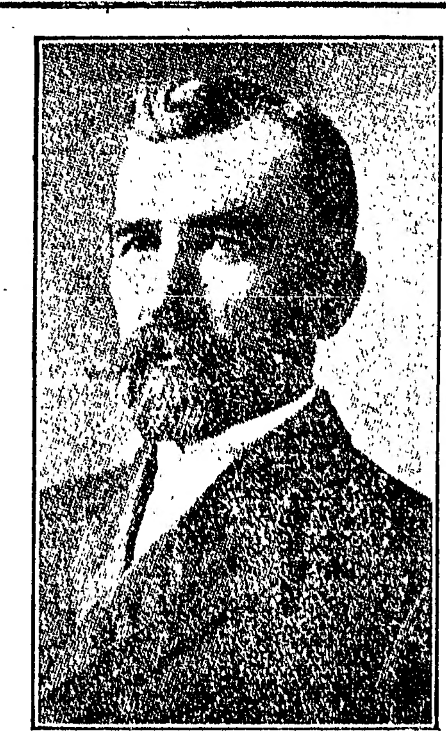

HON. DUNCAN MARSHALL Ministre de l'Agriculture.


HON. C. W. CROSS, Procureur-Général


HON. CH. STEWART Ministre des Municipalités.


HON. A. J. McLEAN Secrétaire provincial.


Hon. J. R. BOYLE, Ministre de l'Instruction publique


HON. MALCOLM MACKENZIE Trésorier provincial.

QUATRE NOUVEAUX MINISTRES SONT APPELES A FAIRE PARTIE DU GOUVERNEMENT D'ALBERTA

Les élections partielles nécessitées par la nomination des quatre nouveaux ministres sont fixées au 27 mai.

L'Hon. C. W. Cross, procureur-général; J. R. Boyle, ministre de l'Instruction publique; Chas. Stewart, ministre des Municipalités; M. Mackenzie, trésorier-provincial.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, samedi dernier l'hon. M. Sifton a fait choix de ministres supplémentaires pour renforcer son cabinet.

Quatre ministres ont été assermentés samedi soir à la résidence du Lieutenant Gouverneur. Ce sont: l'hon. C. W. Cross, qui rentre à nouveau dans le ministère comme Procureur Général; M. J. R. Boyle, ministre de l'Instruction publique; M. M. Mackenzie, Trésorier provincial et M. Chas. Stewart, ministre des Municipalités.

Des décrets ont été immédiatement signés pour les élections partielles qui deviennent légalement nécessaires.

En outre de la réélection des quatre nouveaux ministres aura également lieu l'élection rendue nécessaire par la démission de M. J. W. Woolf, dans le comté de Cardston.

L'augmentation du ministère Sifton est légitimée par l'accroissement prodigieux du travail d'administration provinciale qui s'est produit depuis quelques années.

La création récente de deux nouveaux portefeuilles, ceux des chemins de fer et des Municipalités, faisait une nécessité urgente de mettre deux ministres à la tête de ces départements.

Dans la réorganisation du cabinet, l'hon. C. R. Mitchell,— qui depuis deux ans remplissait les fonctions de Procureur Général et de ministre de l'Instruction publique, — prend le portefeuille des Travaux Publics; tandis que l'hon. A. McLean, secrétaire provincial et ministre des Municipalités est déchargé de ce portefeuille par M. Charles Stewart.

L'hon. C. W. Cross, rentre à nouveau dans le ministère d'Alberta comme procureur Général; cette rentrée dans la vie publique du sympathique député d'Edmonton est rendue possible par suite de l'adoption de ses propres idées en matière d'établissement de voies ferrées par le Premier-Ministre Sifton. L'hon. J. R. Boyle devient ministre de l'Instruction Publique et l'hon. M. Mackenzie décharge le premier ministre de ses fonctions de trésorier provincial.

Le Cabinet d'Alberta remanié est le suivant:

Premier ministre et ministre des Chemins de fer, l'hon. A. L. Sifton.
Ministre des Travaux Publics, l'hon. Chas. R. Mitchell.
Ministre de l'Agriculture, l'hon. Duncan Marshall.
Secrétaire Provincial, l'hon. A. MacLean.
Procureur Général, l'hon. C. W. Cross.
Trésorier Provincial, l'hon. M. M. Mackenzie.
Ministre des Municipalités, l'hon. Chas. Stewart.
Ministre de l'Instruction Publique, l'hon. J. R. Boyle.

Cette augmentation des membres du Cabinet était prévue depuis plusieurs semaines et n'a causé aucune surprise dans les cercles politiques.

Le parti conservateur a résolu d'opposer des candidats aux nouveaux ministres dans leurs comtés respectifs et la lutte électorale sera des plus actives.

Dans le comté de Sturgeon, les conservateurs opposent à M. Boyle, M. William Taylor, agent d'immeubles d'Edmonton.

A Edmonton l'adversaire de l'hon. C. W. Cross sera M. A. L. Irwing.

Dans le comté de Sedgewick la lutte aura lieu entre M. Stewart et M. H. A. Blair, marchand de Calgary.

Dans le comté de Claresholm, les conservateurs ont choisi le Dr McMillan pour l'opposer à M. M. Mackenzie; il se pourrait cependant que ce choix ne soit pas définitif.

Le siège vacant de Cardston sera contesté par M. Martin Woolf comme libéral et M. John Parrish comme conservateur.

On estime comme certain que dans les cinq comtés ci-dessus les candidats libéraux seront élus à de fortes majorités.

La politique de chemins de fer adoptée au cours de la dernière session par le gouvernement est généralement regardée comme la plus progressive qu'un gouvernement provincial ait jamais inaugurée au Canada, et contribuera puissamment à rallier au parti libéral les suffrages de toux ceux que n'aveugle pas l'esprit de parti.

Voici quelques notes biographiques sur les nouveaux ministres:

Hon. C. W. Cross.

L'hon. C. W. Cross est l'un des hommes les mieux connus et les plus populaires d'Alberta. Durant les cinq années pendant lesquelles le Procureur Général a appartenu au Ministère Rutherford il a contribué dans une large mesure à placer la province à la position que celle-ci occupe à la tête des autres provinces de la Confédération.

Administrateur de premier ordre et homme de loi d'une rare compétence l'hon. M. Cross a accompli une tâche immense sous le rapport de la législation sociale dans le champ offert à son activité. Nous disons d'autre part quelles sont les raisons pour lesquelles les électeurs d'Edmonton devront lui accorder leurs suffrage. Aucun de ceux-ci ne doit perdre de vue, qu'en obtenant à la session dernière le droit de vote pour tous les locataires dans les questions municipales à Edmonton, le Procureur Général a assuré ainsi à notre ville un suffrage vraiment démocratique.

L'hon. M. Cross a employé le meilleur de ses efforts à assurer des voies ferrées à l'immense région du nord car il a compris que seul le développement de cette région établira sur des bases inébranlables la prospérité croissante que désirent pour leur ville tous les citoyens d'Edmonton. Le fait que le gouvernement Sifton s'est rallié aux vues de M. Cross sous ce rapport, place désormais le Procureur Général dans une position inattaquable. quable.

M. Cross est natif d'Ontario; il est arrivé dans l'Ouest depuis 15 ans; il a toujours habité Edmonton où il appartient à l'un des plus importants bureaux d'avocat.

Ses profondes connaissances légales et son talent d'administrateur le firent choisir comme procureur Géneral d'Alberta lors de la création de la province en 1905.

Hon. Chas. Stewart.

Le nouveau ministre des Municipalités est également originaire d'Ontario. Il vint s'établir dans l'Ouest en 1906. M. Stewart est l'un des plus grands producteurs de blé d'Alberta. Elu par acclamation en 1909 il a fait preuve d'une parfaite entente de l'administration publique en qualité de président du comité provincial des Chemins de fer d'Alberta. M. Stewart est un libéral de vieille date et sa réélection ne fait de doute pour personne.

Hon. Malcolm Mackenzie.

L'hon. M. Mackenzie, le nouveau Trésorier provincial demeure dans l'Alberta depuis vingt ans. M. Mackenzie est un homme de loi de talent et il a joué un rôle en vue depuis de longues années dans le sud de la province. Il appartient à l'assemblée législative d'Alberta depuis la création de la province. L'hon. M. Mackenzie s'est révélé à la Chambre comme l'un des travailleurs les plus acharnés. Le nouveau Trésorier provincial est gradué de l'Université de Queen.

Hon. J. R. Boyle.

L'hon. J. R. Boyle, le nouveau ministre de l'Instruction publique est depuis de longues années dans l'Ouest. Il exerça tout d'abord la profession d'instituteur à Edmonton, puis il étudia le droit et se fit recevoir comme avocat. Jusqu'en 1905, époque de son élection comme député il remplit les fonctions de Conseiller municipal à Edmonton.

AUTOUR DE LA CONVENTION

Grâce à l'excellente organisation qui préside à la Convention provinciale, les journées françaises des 22 et 23 mai promettent d'être couronnées d'un immense succès.

Dès à présent nous sommes assurés de la présence de Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, qui donnera le sermon à la messe pontificale du 23 mai. Mgr Charlebois viendra également assister à notre convention; Mgr Legal, évêque de St-Albert, célèbrera la messe pontificale et parlera au cours de l'une des séances de la Convention.

La section Manitobaine du Parler Français sera représentée officiellement à Edmonton par M. l'abbé Lamy, directeur des "Cloches de St-Boniface."

Enfin il semble fort probable que M. E. Lamy, le célèbre académicien qui doit représenter l'Académie Française au Congrès de Québec sera de passage à Edmonton les 22 et 23 mai.

Cette illustre présence jettera un éclat saus pareil sur la Convention de langue française d'Alberta. M. E. Lamy sera invité à prendre la parole à l'une des séances publiques.

Des imprimés seront envoyés cette semaine à tous les comités locaux pour l'obtention d'un tarif réduit de transport par chemin de fer.

Des arrangements ont été également faits pour le logement des délégués.

Que l'on nomme le plus grand nombre possible de délégués, aucune limite n'est imposée aux comités locaux à ce sujet.

Nous publierons le programme des journées de la Convention dans un prochain numéro.

Les membres de la délégation française, venue en Amérique pour offrir un buste de la France aux Etats-Unis à l'occasion des fêtes du Lac Champlain ont reçu un accueil enthousiaste à Montréal.

Le "Matin" de Paris vient de publier les règlements de la course Pékin-Paris pour aéroplanes. Le premier prix est de 100,000 fr. Le départ aura lieu de Pékin **le 1er septembre.**

On annonce que 70 pour cent des semailles de blé de printemps sont terminées dans l'Ouest. La plus grande partie de l'avoine demeure encore à semer. Peu de blé d'automne a résisté aux gelées en Alberta et le terrain doit être ensemencé à nouveau.

HON. A. L. SIFTON
Premier-Ministre et Ministre des Chemins de fer et Téléphones.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

EN ROUTE VERS LE NORD LOINTAIN.

Une nouvelle mission catholique sera fondée sur les bords de la Baie d'Hudson.

Prince Albert, 6.—Le R. P. Turquetil, O.M.I., fait actuellement ses préparatifs de départ pour aller fonder une nouvelle mission sur les bords de la Baie d'Hudson. Le nouveau poste sera établi parmi les esquimaux a environ 500 milles au nord de Fort Churchill La région où sera située cette mission lointaine est absolument dénudée et le bois nécessaire aux constructions ainsi que le combustible indispensable pour résister au long et rigoureux hiver devront être expédiés par bateau.Le nouveau poste sera situé sous le 63ème degré de latitude nord. Le P. Turquetil sera isolé à des centaines de milles de tout blanc.

MORT DU R. P. LESTANG.

Après 58 années d'apostolat dans l'Ouest, le R.P. J. J. Lestang, O. M. I., est mort samedi dernier à l'hospice Lacombe, à Midnapore, des suites d'une pneumonie. Le vénérable missionnaire était dans sa 82ème année.

Né en Bretagne, le R. P. Lestang était arrivé en Canada en 1854; il fut tout d'abord désigné pour les missions de la Rivière Rouge et en 1872 il vint rejoindre le R. P. Lacombe au Nord-Ouest. Le R. P. Lestang était fort connu dans toute l'Alberta et la Saskatchewan, il y a un an et demi il s'était retiré à l'hospice Lacombe où il remplissait les fonctions de chapelain. C'est un personnage historique de l'Ouest qui disparait.

LE TIMBRE A DEUX SOUS UNIVERSEL.

Berne, Suisse, 6. — La Chambre de Commerce de Berne a résolu de commencer une active campagne pour l'adoption par tout l'Univers du timbre à deux sous pour le transport international des lettres.

Cette question sera soumise au Congrès international des Chambres de Commerce qui ouvrira à Boston le 24 septembre prochain.

LE "GIGANTIC"

Londres, 8. — Ordre a été donné de pousser avec activité les travaux de construction du "Gigantic" qui remplacera le "Titanic". Le "Gigantic" est sensiblement plus grand que le "Titanic".

L'état de l'aviateur Védrines s'est grandement amélioré et l'on a maintenant, bon espoir de le sauver.

LES ELECTIONS EN SASKATCHEWAN

Division dans les rangs conservateurs.

Régina, 7. — Les élections s'annoncent comme devant être un succès complet pour les libéraux.

L'opposition, en Saskatchewan, est divisée et certains amis de M. Haultain l'ont quitté, notamment M. G. B. Johnson, qui s'est séparé bruyamment de son parti depuis que le leader, faisant cause commune avec le gouvernement fédéral actuel s'est déclaré contre la Réciprocité après avoir été en sa faveur pendant quelque temps.

Les fermiers de l'Ouest, souffrant de ne pas avoir un plus ample choix de marchés n'ont nullement besoin de candidats qui s'opposent à la réciprocité. Et en rapport avec les défections que subit de ce fait le parti oppositionniste, il faut citer M. Samuel Moore qui fut le grand organisateur conservateur en 1908 et qui est maintenant le candidat libéral dans Pine Creek.

M. Moore considère que depuis la volte face que M. Haultain sur la question de réciprocité, le parti libéral est le seul qui puisse faire reconnaître les droits de la province et soutenir ses intérêts. Il considère qu'une énorme majorité pour le gouvernement Scott est la meilleure chose qui puisse arriver à la province. Et il est probable que c'est ce qui arrivera.

Les Projets de la Compagnie du C. N. R. en Alberta.

M. J. Macleod, gérant général du C. N. R., de passage à Edmonton, a déclaré que le programme de construction de voies ferrées que sa compagnie propose de réaliser en Alberta en 1912, est d'une importance exceptionnelle.

M. Macleod a visité les travaux entrepris sur l'embranchement Oliver-St-Paul des Métis et il se déclare fort satisfait de la façon dont ceux-ci sont poussés.

M. Macleod croit que la ligne transcontinentale sera terminée jusqu'à la passe Yellowhead avant le début de l'hiver; les trains circulent actuellement depuis Edmonton jusqu'à la rivière Pembina.

L'ORGANISATION DES COMITES LOCAUX DU PARLER FRANCAIS.

L'organisation des Comité locaux du Parler Français se poursuit activement en Alberta.

Le secrétaire du Comité central a reçu avis cette semaine que des comités paroissiaux ont été fondés dans les centres suivants:

Wainwright,
Edison,
Morinville,
Paroisse St-Joachim, Edmonton.
Végreville,
Calgary.

Plusieurs autres comités seront fondés dimanche prochain, 12 mai.

LE C. P. R. COLONISATEUR.

Winnipeg, 8. — Une dépêche de Liverpool mande que 400 familles s'embarqueront le 17 mai à bord de l'"Empress of Britain", en route pour l'Alberta.

Ces familles sont amenées en Alberta par la compagnie du C. N. R qui les établiera elle-même sur ses fermes modeles.

Les fêtes du troisième centenaire de la découverte du Lac Champlain ont été couronnées d'un immense sucès. La présentation du buste de la France a eu lieu en présence de milliers de personnes. Les délégués français ont été longuement acclamés.

M. E. LAMY VIENDRA A EDMONTON

M. René Lemarchand, dont nous avons annoncé le retour à Edmonton la semaine dernière, a effectué la traversée de l'océan en compagnie de la délégation française, chargée par le gouvernement de la république de remettre le buste de la France au gouvernement des Etats-Unis.

Ce magnifique buste a été placé vendredi dernier sur le piedestal du monument élevé par les Etats-Unis au bord du lac Champlain en commémoration du troisième centenaire de la découverte de ce lac par l'illustre Samuel de Champlain.

M. Lemarchand a bien voulu nous faire part à cette occasion d'intéressants détails sur cette délégation composée de notabilités de la science, de la politique, de l'armée et de l'aristocratie.

Voici quels étaient les délégués: MM. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française; ancien ministre des Affaires Etrangères, Etienne Lamy, de l'Académie Française, délégué officiel au Congrès de Québec, Comte Charles de Chambrun, représentant du Président du Conseil, René Bazin, de l'Académie Française, Fernand Cormon, membre de la Société des Artistes Français, Vidal de Lablache professeur de l'Université à Paris, Louis Barthou, deputé, ancien ministre des Travaux Publics, Baron d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, Comte de Rochambeau, descendant de l'illustre Rochambeau qui prit part à la guerre de l'indépendance, Félix Lebon, Grand Officier de la Légion d'honneur, Louis Blériot, le célèbre aviateur, Léon Barthou, délégué de l'Aéro-Club, D. Piaz, gérant général de la Compagnie Générale Transatlantique, Girard, représentant de la Chambre de Commerce de Commerce de Paris, O. Jaray, secrétaire du Comité France-Amérique, le Duc de Choiseul et le Général Lebon.

L'arrivée aux Etats-Unis de cette importante délégation a été l'objet de grandes fêtes franco-américaines. Les délégués ont été reçus à la Maison-Blanche par le président Taft et divers banquets ont été donnés en leur honneur.

La venue des délégués en Amérique coincidait avec le premier voyage du nouveau paquebot "France", aussi l'éclat des fêtes de réception en a-t-il été doublé. A son arrivée dans les eaux de l'Hudson "France" fut saluée par les sifflements des sirènes de tous les navires, depuis le minuscule remorqueur jusqu'au puissant "Cunarder" et le drapeau tricolore flottant à l'arrivée du navire français devait être élevé et abaissé sans trêve pour répondre à tous les saluts de bienvenue.

Après avoir assisté aux fêtes du Tricentenaire de la découverte du Lac Champlain et avoir été l'objet d'une réception magnifique à Montréal, les délégués repartiront le 9 mai pour la France, à l'exception de M. E. Lamy qui, ainsi que nos lecteurs le savent, est délégué officellement par l'Académie Française pour représenter cette illustre compagnie au Congrès de Québec.

M. René Lemarchand nous apprend que M. E. Lamy a l'intention de mettre à profit les quelques semaines qui nous séparent du Congrès du Parler Français de la vieille capitale pour visiter l'Ouest canadien. M. Lemarchand doit aller rencontrer le célèbre académicien à Calgary pour de là se rendre en sa compagnie à Vancouver et Victoria. Les deux voyageurs reviendront alors à Edmonton et après un séjour ici ils repartiront pour Ottawa et Québec.

Il se pourrait que la venue de M. Etienne Lamy à Edmonton coincide avec la Convention provinciale des Canadiens de langue française d'Alberta les 22 et 23 mai.

HAUT LES COEURS

Deux semaines à peine nous séparent de la convention provinciale des Canadiens de langue française d'Alberta, le Comité lance un dernier et pressant appel à tous ceux qui ont à coeur le maintien de la langue française dans l'Alberta pour que, de concert avec lui, ils s'efforcent de faire un immense succès de ce grand ralliement provincial.

De nombreux comités locaux ont déjà été fondés dans la plupart des localités françaises de la province, il reste néanmoins certains endroits où aucune décision n'a encore été prise de participer collectivement au grand mouvement entrepris pour la sauvegarde du Parler Français.

Nous aimons à croire que ce retard n'est nullement imputable à la négligence et qu'il n'est dû qu'à la difficulté de réunir les personnes susceptibles de se joindre à notre mouvement.

Nous demandons à ces retardaires, au nom du Comité central de se mettre résolument à l'oeuvre.

Que dans chaque endroit un bon patriote prenne l'initiative nécessaire; il suffit de réunir toutes les personnes de langue française habitant à proximité, de nommer un bureau de direction et de choisir un ou plusieurs délégués qui viendront à Edmonton les 22 et 23 mai assister à la Convention et prendre part aux importants travaux qui y seront effectués.

Il est de la plus haute importance que chaque groupe de langue française soit représenté à Edmonton lors de la Convention; c'est à cette condition seulement que notre grand ralliement présentera le caractère provincial que tous lui désirent.

Nous devrons avoir à Edmonton, les 22 et 23 mai, mille délégués ou plus.

Que chacun se souvienne que sa qualité de Français lui fait un impérieux devoir de travailler au succès de la Convention.

Aucun effort individuel ne demourera sans résultat.

A l'oeuvre donc pour le bon Parler ancestral et que le mot d'ordre soit pour tous: "Haut les Coeurs."

CE QUE L'ON PENSE DE NOTRE CONVENTION

Le comité central du Parler Français d'Alberta a reçu la lettre suivante de Mgr Roy, coadjuteur de S. G. Monseigneur l'archevêque de Québec:

Québec, 27 avril, 1912.

Cher Monsieur,

Au retour d'un voyage de trois semaines, je trouve votre aimable invitation à assister à votre Convention.

Hélas! j'ai le regret de ne pouvoir me rendre à votre désir. La visite pastorale commence le 14 mai, et je suis obligé de la faire, vu l'état de santé de Mgr l'Archevêque.

Quel beau voyage j'aurais fait, et quel plaisir m'aurait procuré cette visite aux vaillants patriotes d'Alberta! Aussi, je vous prie de croire et de dire à votre comité que je serai au moins de coeur et d'esprit avec les membres de la Convention, et que je leur envoie mes plus chaleureuses félicitations pour le bel exemple de patriotisme qu'ils donnent à tous nos frères. Nous sommes ici profondément touchés de tout ce que vous faites là-bas. Je vous cite partout comme des modèles et je ne me lasse point de louer votre activité et votre merveilleux esprit d'organisation.

Je souhaite à tous les frères une convention nombreuse et fructueuse, et d'avance je les bénis de grand coeur.

Votre tout dévoué en N.-S.,
O. E. ROY.

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

OURNAL HEBDOMADAIRE

Taux pour le Commerce

Nous enverrons une carte de nos taux pour les annonces Commerciales a ceux qui en feront la demande.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions 16

—Mademoiselle, dit-il, veuillez agréer mes sincères excuses pour la conduite de ma fille envers vous, et veuillez être persuadée que je n'en suis nullement responsable et ne m'en étais jamais aperçu.

Elise leva sur lui ses clairs yeux bleus, si sincères.

—J'en suis persuadée, monsieur, lui dit-elle simplement; aussi n'avez-vous pas à vous excuser.

—Ma fille doit le faire, dit M. Rambert.

Et, se tournant vers mademoiselle de Sainte-Perelle, il la pria d'aller chercher sa nièce tout de suite.

La vieille demoiselle obéit, assez inquiète du résultat de la commission, mais contre toute attente, Luce, qui était prête, la suivit sans difficulté. Elle entra au salon sans embarras apparent, cependant pour qui la connaissait bien, il y avait au fond de ses yeux sombres et farouches une grande colère et un dépit mêlé de honte et d'orgueil.

Elle salua d'un geste circulaire.

—Allons, fit son père, durement, tu sais ce que je t'ai dit ce matin, exécute-toi.

Elle s'avança, un rire de défi aux lèvres.

—Elise, dit-elle avec une crânerie insolente, mon père, trouve que je vous dois des excuses, je vous les présente, veuillez les accepter.

Elise, interdite par le ton de la jeune fille, qui démentait complètement ses paroles, regardait sans répondre son père et son fiancé.

Alors Luce reprit:

—Je regrette que vous n'ayez pas compris qu'il ne s'agissait que de plaisanteries sans importance et que, de concert avec votre fiancé, vous avez fait une telle histoire pour de pareilles niaiseries.

Elise s'inclina sans répondre et Luce regarda Germain. Elle le vit si froid, si hostile, si dédaigneux, que cela la mit hors d'elle.

—Mais, reprit-elle, puisque nous en sommes aux excuses, il me semble que M. Danglefer m'en doit bien aussi pour la scène publique qu'il m'a faite hier soir.

—Je ne crois pas vous en devoir, mademoiselle, fit Germain sévèrement, car je ne crois pas avoir dépassé mes droits de légitime défense et de juste riposte; néanmoins, si je l'ai fait à mon insu, veuillez me le pardonner.

—Soit! dit-elle avec un enjouement affecté, vous m'avez bien pardonné, vous, lorsque, vous vous en souvenez, j'avais voulu vous mettre à l'épreuve et que vous aviez pris la peine au sérieux et au tragique?... Mademoiselle Bréchard ignore peut-être qu'un jour, pour m'amuser et savoir si son fiancé lui était fidèle, je lui ai proposé ma main et ma dot Rassurez-vous, Elise, il les a refusées, bien entendu; s'il avait succombé à la tentation et dit: "oui", moi, j'eusse dit: "non." Mais enfin il n'en était pas prévenu et, vous pouvez être fière d'un attachement aussi inviolable. J'espère que cette preuve emportée de votre séjour à Braulx adoucira un peu le souvenir amer qui, paraît-il, vous en reste?

Le ton ironique de Luce déconcerta Elise encore plus que ses paroles; elle tourna, vers son père, un regard de détresse que celui-ci comprit, car il prit congé aussitôt et l'emmena ainsi que Germain.

Ils n'avaient pas descendu le perron que M. Rambert, poussé à bout par la dernière bravade de sa fille, lui disait:

—En voilà assez, tu déshonores mon hospitalité, tu fais partir mes meilleurs employés, tu te vantes de tes folies, et perds volontairement ta réputation. Je n'entends pas que tu touches à la mienne ni à celle de cette maison; aussi, je t'en chasse: va faire tes malles, tu partiras aujourd'hui. Choisis le pays, le couvent, la maison où tu veux te retirer, je t'en laisse la liberté, et je t'y conduirai moi-même. Ensuite, tout sera fini entre nous et tu ne remettras les pieds chez moi que si tu te repens et te corriges.

XX

Mademoiselle Philomène est intervenue. Elle a compris que livrer de nouveau Luce à l'indifférence des étrangers, c'était la perdre irrémédiablement, et elle a obtenu de son beau-frère la permission de l'emmener chez elle, à Abbeville au moins pendant quelques mois. Luce, son exaltation tombée, et un peu effrayée, maintenant, de ce qu'elle a fait et de la sévérité de son père, a suivi volontiers cette tante qu'elle a trop peu écoutée et que, pourtant, elle aime tendrement. Elle lui est reconnaissante de l'avoir recueillie comme une épave jetée à l'abandon dans les flots de la vie, et ce sentiment la rend plus souple. Elle a aussi l'orgueil de ne point se trouver malheureuse ni mise en pénitence, et cela lui donne, pour toutes choses, une indulgence sur laquelle mademoiselle de Sainte-Perelle n'osait compter. C'est ainsi que la vie sérieuse, presque solitaire et très modeste, qu'elle partage avec sa tante, loin de lui déplaire, la charme au contraire, la calme, la repose, et qu'elle se laisse envahir par sa paix berceuse, un peu annihilante pour la volonté, mais souveraine pour adoucir les caractères.

Mademoiselle Philomène a bien, à Abbeville, quelques bonnes amitiées et des relations banales en assez grand nombre. Elle aurait donc pu distraire Luce, lui procurer des amusements, des compagnes. Elle ne l'a pas voulu. Outre qu'elle n'était pas assez sûre de sa nièce pour la lancer dans un nouveau milieu, il lui a semblé bon que celle-ci vécût un peu en face d'elle-même dans le silence et la réflexion qui lui montreraient ses torts où la voix de sa conscience, parlant enfin, lui enseignerait peut-être à s'en corriger. Les circonstances ont servi le désir de mademoiselle de Sainte-Perelle. En été, Abbeville, petite ville essentiellement aritocratique,estpresque déserte.Les uns s'en vont dans les châteaux qui peuplent les campagnes environnantes; d'autres, séduits par la proximité de la mer, aux plages voisines. Les personnes que mademoiselle Philomène fréquentait le plus assidument, ainsi envolées de côté et d'autre, lui laissaient toute liberté pour ses projets de retraite. A celles par hasard attardées ou demeurant là toute l'année, qu'elle rencontrait et qui s'étonnaient de son retour, elle répondit simplement qu'elle était revenue pour plusieurs mois chez elle et avait obtenu d'y ramener sa nièce qu'elle leur présenterait quelques jour.

Et elle laissait ce "quelque jour" se faire attendre longuement.

Luce n'y prenait par garde. Elle était comme détachée de tout, absorbée en une pensée persistante et un travail s'opérait dans son esprit. Mademoiselle Philomène le devinait, mais le laissait s'accomplir en silence, redoublant seulement de mansuétude, de tendresse grave, de conseils discrets. Vivant beaucoup plus avec sa nièce qu'elle ne l'avait fait encore dans leur existence agitée, son influence sur elle était plus directe. Elle causait longuement avec Luce, ne lui parlait jamais d'elle, ne lui faisant aucun reproche du récent passé, ne s'y permettant même aucune allusion. Mais elle l'entretenait de sa mère, de sa jeunesse à elle-même, de ses amis d'alors, des gens qu'elle avait connus, qu'elle connaissait encore, des vies qu'elle avait pu commencer et qui s'avançait, comme la sienne vers le déclin. Et, parmi ces vies, de projets formés puis abandonnés ou brisés, de romans ébauchés qu'un d-nouement triste ou joyeux était venu clore. Elle lui parlait de jeunes filles sages et douces, d'épouses dévouées, de bonnes mères de famille, dont elle connaissait intimement les existences avec leurs difficultés, leurs peines, leurs joies et leur récompense. Les leçons qu'elle donnait ainsi à Luce, sans que celle-ci s'en doutât, étaient les leçons de l'exemple. Luce se montrait docile, car elle devenait chaque jour plus réfléchie, plus triste, aussi, mais sans ennui maussade, ce qui n'inquiétait pas mademoiselle Philomène.

Dès leur arrivée, elle avait dit à sa nièce:

—Si tu restes oisive, la vie que, seule, je puis t'offrir, te semblera insupportable. Il faut tbsolument que tu te crées une occupation quelconque: musique, peinture, ouvrage à l'aiguille.

Et Luce, soumise, avait commencé, sur le conseil de sa marraine qui travaillait presque toujours pour les oeuvres pieuses, la broderie minutieuse d'un ornement d'église qui l'occupait avec passion.

Elle ne faisait pas que broder, pourtant; mademoiselle Philomène, soucieuse de sa santé, circulait beaucoup avec elle dans les environs de la ville où l'on trouve, sur les bords de la Somme, ou ceux du canal de transit, d'attrayantes promenades, aussi bien que sur les coteaux qui dominent la ville et prennent même, d'un côté, le nom pompeux et grandement exagéré de "monts Caubert."

Durant tout ce temps, mademoiselle de Sainte-Perelle et sa nièce causaient, et cette dernière goûtait un tel plaisir à ses entretiens intimes que, pour elle, ils abrégeaient les heures. Bien qu'elle aussi évitait systématiquement de parler du passé, elle dit un jour à mademoiselle Philomène, qui venait de lui faire l'éloge d'une jeune fille de sa connaissance:

—Si j'avais été comme cela, marraine, sérieuse, douce, modeste, croyez-vous que Germain m'aurait aimée?

—Je le crois, mon enfant, dit doucement mademoiselle de Sainte-Perelle.

—Vous croyez? répliqua Luce, rêveuse, eh bien! moi, je m'étais toujours demandé s'il n'y avait pas en ma nature physique quelque chose qui le repoussait, une de ces aversions inexplicables qu'on a pour certains visages même... jolis.

—Non, répliqua mademoiselle Philomène, très sérieuse; cela n'existe pas. Je l'ai même vu, à certains jours, troublé par la beauté, mais ton caractère, ton genre d'esprit, le repoussaient, eux, absolument; c'était clair.

—Moi qui pensais qu'il suffisait d'être belle pour être aimée!... C'est peu de chose, la beauté, marraine!...

—Peu de chose, oui, mon enfant, quand elle ne prête pas son éclat à de sérieuses qualités. Elle peut alors exciter des passions, il est vrai, mais souvent malsaines ou fugitives et n'offense si le visage est l'image de l'âme, si la beauté des traits est d'accord avec celle des sentiments, du coeur, de l'intelligence, de la raison, elle devient alors un précieux don et une grande puissance.

Poursuivant son idée, Luce continua:

—Je croyais aussi que, pour se marier à son goût, il suffisait d'avoir de l'argent, beaucoup d'argent. C'est bien peu de chose la fortune, marraine...

—Assurément, ma chérie, mais elle donne le pouvoir de faire des heureux, de soulager des misères, de sécher des larmes, d'orienter vers le bien, par une éducation chrétienne, certaines vies, et on peut lui devoir de bien nobles jouissances.

—Vous voyez tout sous un point de vue supérieur, vous, marraine.

—C'est le moyen d'exhausser son horizon, mon enfant, et d'élever la vie au-dessus des banales et vaines préoccupations.

—Mais personne ne fait ainsi.

—Si, ma chérie, bien plus de gens que tu ne le crois.

—Les âmes d'élite comme vous moi je ne saurais pas.

—Au contraire, le jour où tu le voudras, tu es plus apte que personne, avec ta nature généreuse, à embrasser ces idées.

—Il est trop tard, dit Luce avec un accent de découragement.

Et, sa tante, jugeant que c'était assez insister ne releva point le propos.

Ces occasions se renouvelèrent et elle n'en perdit aucune pour imprégner Luce de ses propres sentiments. Sa nièce était trop différente d'elle-même pour qu'elle espérât l'y gagner entièrement, mais ouvrait ses idées sur une autre voie. Elle ne perdait pas l'espoir d'y arriver, car le caractère impérieux et ardent de Luce, s'il opposait une inflexible résistance à un obstacle qui le heurtait de front, était d'une extraordinaire faiblesse contre la douce et lente persuasion qui s'infiltrait en la jeune fille, presqu'à son insu.

Elle ne parlait point de son père, et n'en avait aucune nouvelle. Mademoiselle Philomène lui laissait ignorer qu'elle lui écrivait et que lui-même s'était adressé à elle, non pour s'informer de sa fille, mais pour régler quelques questions d'intérêt. Il imposait à sa belle-soeur, — car cela lui arrivait par un banquier sans qu'elle fût consultée,—une rétribution exagérée pour la pension de Luce: mille francs par mois et il lui envoyait aussi la même somme, qu'il avait coûtume de donner à sa fille pour sa toilette, — mais à cette condition expresse que mademoiselle de Sainte-Perelle disposerait à son gré de ce second billet de banque pour les besoins de Luce, sans que celle-ci, que M. Rambert voulait châtier, pût se douter qu'il lui continuait ses libéralités.

Mademoiselle Philomène avait donc prévenu sa nièce que son père lui ayant remis de l'or à son intention, elle lui en donnerait lorsque Luce le voudrait, mais la jeune fille n'en réclamait guère.

Elle n'avait point emmené de femme de chambre, s'habillait seule et faisait elle-même son appartement, mademoiselle de Sainte-Perelle n'ayant qu'une seule domestique, un peu âgée, qu'elle ménageait. Le train de la petite maison eût pu, grâce à l'aide de M. Rambert, être bien modifié, mais mademoiselle Philomène ne l'avait pas voulu, elle entendait expérimenter sur sa nièce la bienfaisante influence d'une vie mote et occupée. Et elle bénissait Dieu que Luce s'y fût si vite accoutumée. On eût dit que celle-ci n'en avait jamais mené d'autre, et, n'était sa tristesse, elle semblait avoir oublié le passé.

A vrai dire, elle n'en regrettait qu'une chose: Germain, Germain qu'elle aimait toujours, et son long mouvement de colère jalouse enfin apaisé, elle déplorait secrètement ses violences et sa vengeance contre l'élu de son coeur, qu'ainsi elle avait fait souffrir, alors qu'elle l'eût tant voulu heureux, mais heureux par elle.

—Marraine, dit-elle un jour, croyez-vous que ce soit aimer un homme que le souhaiter malheureux avec celle qu'il vous a préféré?

—Assurément non, ma chérie, ou bien c'est le mal aimer, d'un amour égoiste et pervers.

—Alors, je n'aime pas Germain?

—Tu ne l'aimes pas.

—Si, reprit Luce, sincère, si, je l'aime, et je ne voudrais pas qu'il souffrit par ma faute, du moins: c'est déjà un progrès, n'est-ce pas, marraine?

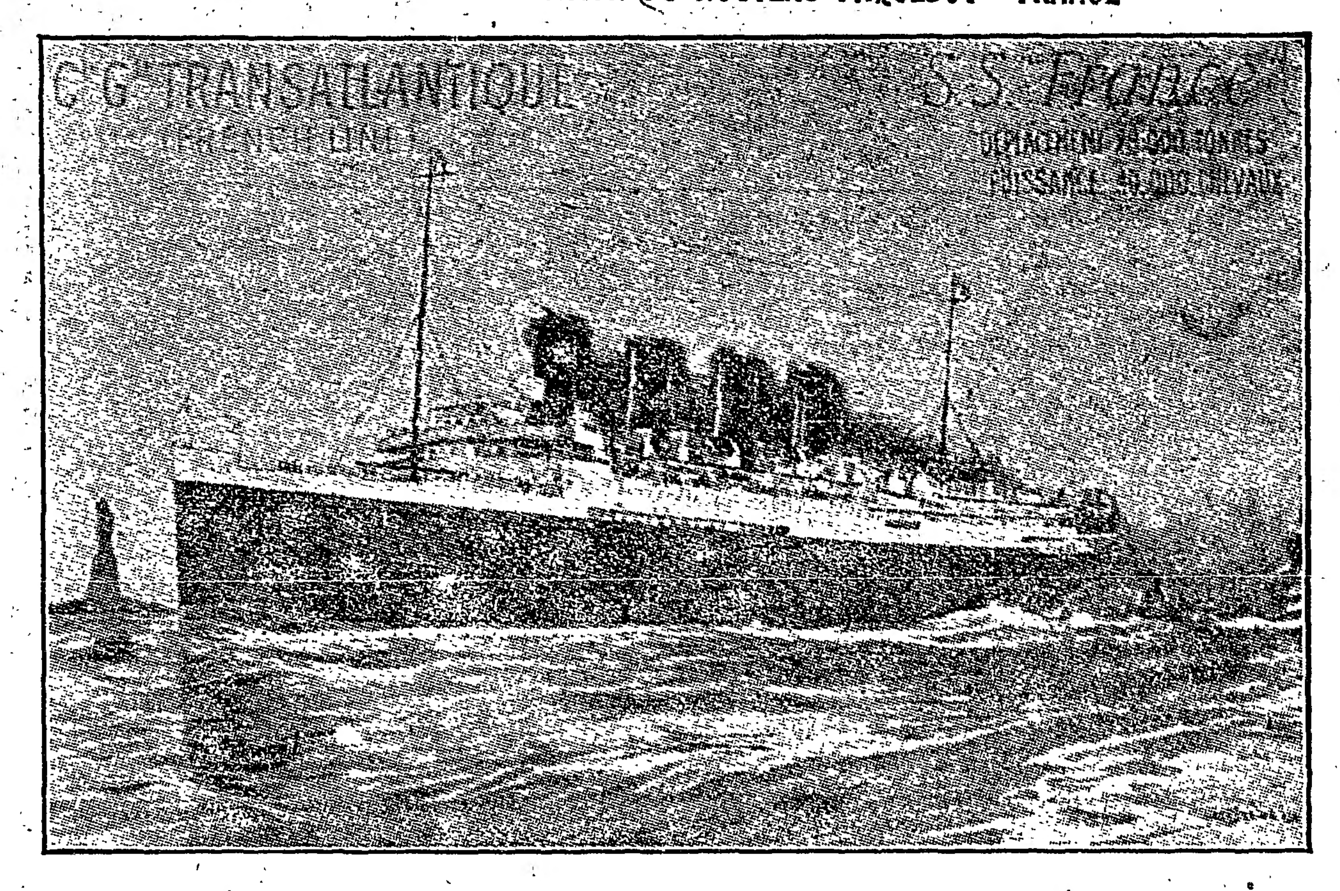
—Oui, répondit celle-ci, quand tu le souhaiteras pleinement heureux, même aux dépens de ton propre bonheur, tu seras arrivée à la perfection.

A suivre.

PERDU

ON A PERDU UNE JUMENT, COULEUR souris, avec tache blanche sur le front, ayant licol, âgée de 4 ans, marquée sur l'épaule gauche J. N.; récompense de $10 à qui la fera retrouver. S'adresser à W. Martel, Diligence, Alta.

LES FETES D'INAUGURATION DU NOUVEAU PAQUEBOT "FRANCE"



Le nouveau paquebot "France" de la Compagnie Générale Transatlantique.

Au lendemain du terrible désastre du "Titanic" de grandes fêtes avaient lieu au Hâvre pour l'inauguration du nouveau paquebot "France" de la Compagnie Générale Transatlantique.

Bien qu'assombries un peu par l'engloutissement d'un autre géant des mers, les fêtes d'inauguration de "France" n'en ont pas moins revêtu un éclat incomparable tant par le nombre et la qualité des invités de la Compagnie Générale Transatlantique que par la somptuosité des salons de "France" où eut lieu la cérémonie officielle d'inauguration,

Un de nos confrères français parlant de l'aménagement incomparable de France disait:

"'France" contient dans ses flancs d'acier tout ce que la science [illegible] siècle a produit de plus merveilleux et tout ce qu[illegible] a laissé d'immortel dans le domaine de l'art: On trouve à bord de "France" une imprimerie publiant un journal illustré quotidien; des salles de sport, des cabines de grand luxe, un système de cloisons étanches assurant une entière sécurité, etc., mais ce qui est la merveille des merveilles, ce qui rend "France" supérieure à tous les autres paquebots au point de vue du grand luxe, c'est l'enfilade des salons sur une longueur de 250 pieds.

Dès que l'on pénètre dans le dôme central qui donne accès aux deux salons principaux c'est un éblouissement: colonnade circulaire de marbre vert et de fer ciselé, coupole d'un travail délicieux que de ménues corbeilles de fleurs électriques illuminent. Le grand salon semble un morceau de Versailles. Il a été décoré par Nelson qui a réalisé là une restitution du "dix-septième" le plus pur et d'une somptuosité étonnante. Un tapis bleu de roi sert de fond aux harmonieuses tonalités des meubles d'Aubusson. Le salon Régence, le salon mauresque avec sa fontaine d'eau glacée, le grand escalier d'honneur à ses rampes en fer forgé et sa statue de "France" en bronze, le bar terminé par une terrasse surplombant l'océan, font de ce paquebot l'une des merveilles du grand luxe moderne. Les salles à manger offrent un coup d'oeil superbe avec leurs décorations exécutées par Nelson sur des croquis provenant de l'hôtel du comte de Toulouse.

Parmi les invités de la Compagnie Générale Transatlantique étaient les personnalités les plus connues dans le monde de la Finance, des arts et de la politique. Edmonton y était représenté par nos anciens concitoyens l'hon. Ph. Roy, commissaire du Canada à Paris et Mme Roy et par M. René Lemarchand, agent de la Compagnie, qui représentait la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Des allocutions émouvantes furent prononcées par des représentants du gouvernement, de la marine Française et de la Compagnie.

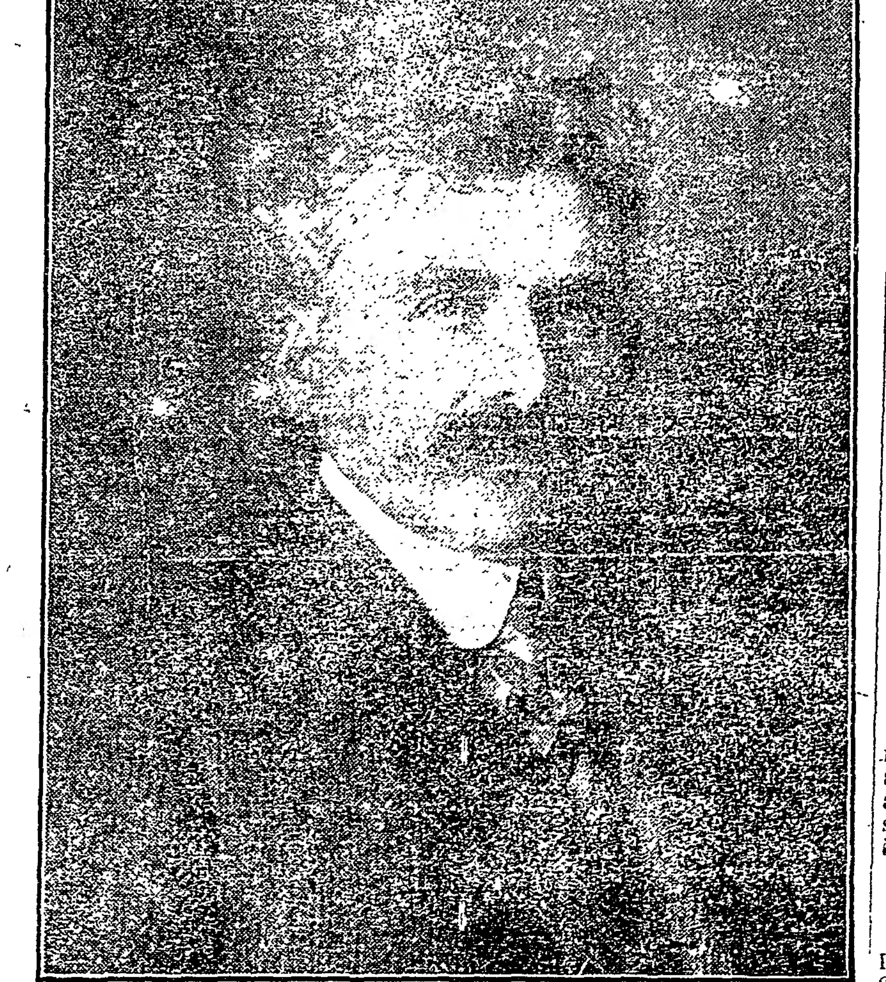
La péroraison du discours de M. Charles-Roux, président de la Compagnie, porta notamment l'émotion à son comble; se tournant en effet vers le commandant Poncelet qui a l'honneur de conduire à l'océan le superbe paquebot: le président de la Compagnie Transatlantique lui dit avec une émotion communicative: "Commandant, que Dieu vous protège."

Cette simple phrase dite d'une voix vibrante fut saluée de bravos frénétiques. Le commandant et l'orateur furent longuement acclamés.

Les fêtes d'inauguration furent clôturées par une soirée artistique à laquelle prirent part des artistes de la Comédie Française et de l'Opéra-Comique.



Capitaine Eug. Poncelet, Commandant du Paquebot France.



M. René Lemarchand, agent de la Compagnie Générale Transatlantique à Edmonton.

DES ORATEURS A LONGUE DISTANCE.

New York, 3. — Hier soir a eu lieu au Waldorf Astoria le banquet de la Presse Associée et de l'Union des Publicistes d'Amérique. Parmi les 700 convives, on remarquait beaucoup de Canadiens.

Après le banquet un genre d'amusement tout à fait nouveau attendait les convives. Chacun était muni d'un téléphone et l'on put entendre, grâce à ces instruments, un discours de M. Taft, parlant à Boston, un discours de l'hon. R. L. Borden, qui se trouvait à Hot Springs, et des chansons de divers théâtre de New York.

Thomas A. Edison et Alexander Graham Bell étaient parmi les convives. Après une chanson comique chantée au Jardin d'Hiver, on écouta le premier ministre du Canada.

L'hon. R. L. Borden, après avoir exprimé tout le plaisir qu'il avait d'adresser de loin la parole aux journalistes des deux pays, fit une comparaison entre les magnifiques progrès réalisés par l'invention du téléphone et l'avancement continu du bien-être et du confort de la race humaine suivant la marche de la civilisation.

Il est cependant d'avis que cet énorme progrès et cette augmentation de richesse sont la cause d'une distribution inégale des biens, inégalité qui menace nos institutions démocratiques telles qu'elles sont établies.

LA LISTE FUNEBRE...

Nice, 6. — Le comte R. de Connac, aviateur bien connu, s'est tué au cours d'une envolée, hier. Son aéroplane a chaviré sous la poussée du vent alors qu'il se trouvait à plus de 900 pieds de haut.

MORT DU JUGE MABEE.

Toronto, 6. — Le Juge Mabee, président de la Commission des chemins de fer, l'un des hommes publics les plus en vue du Canada, est mort cette après-midi à 3.15 heures.

POURQUOI L'HON C. W. CROSS DOIT ETRE REELU

L'hon. C. W. Cross a été appelé officiellement à faire de nouveau partie du ministère d'Alberta comme Procureur-Général. D'après les statuts provinciaux cette nomination doit être confirmée par le peuple sous la forme d'une réélection du nouveau ministre légalement contraint de donner sa démission comme député.

Une seule question forme le programme sur lequel se fera la lutte électorale qui doit se terminer par la victoire de l'hon. M. Cross: la question des chemins de fer.

Le 27 mai les électeurs d'Edmonton devront dire s'ils approuvent la politique d'union du Ministère basée sur le désir d'obtenir pour la province l'établissement d'un vaste réseau de voies ferrées.

Il n'est personne à Edmonton qui ne comprenne l'importance pour l'avenir de notre ville, de mettre en valeur l'immense région du nord. Tous les observateurs savent que pour que les progrès de la capitale d'Alberta soient continus il faut que notre ville cesse d'être une ville-frontière pour devenir un centre d'où rayonneront aussi bien au nord qu'au sud, à l'ouest qu'à l'est, des voies ferrées alimentant de vastes régions colonisées et peuplées.

On sait que l'hon. C. W. Cross a compris depuis longtemps cette nécessité de développer le nord; nul n'ignore la lutte qu'il a soutenue pour donner au nord les voies ferrées qui lui sont indispensables.

Se prononcer contre la candidature de M. Cross serait indiquer que l'on ne croit pas à l'avenir de la vallée de la rivière La Paix, de la région de l'Athabasca, du comté de Pakan, etc.

Nous ne croyons pas qu'un seul citoyen d'Edmonton, désireux de voir notre ville croître et prospérer, pensera de la sorte.

En dehors de la lutte énergique qu'il a soutenue pour fournir au nord des moyens de communication, l'hon. M. Cross a accompli une oeuvre importante au cours des cinq années durant lesquelles il a été Procureur-Général de la province dans le cabinet Rutherford.

Ses titres les plus connus sont: la journée de huit heures pour les mineurs, la loi d'indemnités aux ouvriers, la "single tax", l'établissement d'un système de Cours de District, etc., etc.

L'hon. C. W. Cross a contribué plus que quiconque à mettre l'Alberta à l'avant-garde des provinces canadiennes et sa rentrée dans le ministère provincial ne peut que provoquer une ère nouvelle de progrès à la fois sociaux et économiques.

Les raisons qui militent en faveur de la réélection de M. Cross le 27 mai sont, on le voit, d'une importance capitale et nul n'a le droit de se désintéresser de la lutte.

Tous ceux qui croient à l'avenir du nord, tous ceux qui veulent un avenir brillant pour Edmonton, tous ceux qui veulent une administration provinciale intègre et progressive voteront pour l'hon. C. W. Cross, procureur-général d'Alberta.

EN LOUISIANE

L'approche du premier Congrès de la langue française éveille un profond intérêt chez les amis de notre langue maternelle en Louisiane. Tous ont, en ce moment, les yeux tournés vers Québec.

Un comité régional du Congrès, qui fonctionne à la Nouvelle-Orléans sous la présidence de l'écrivain distingué qu'est M. Alcée Fortier, travaille activement à répandre dans toute la Louisiane l'idée féconde du grand ralliement des forces françaises qui se prépare pour le mois de juin. Les journaux anglais de la métropole du Sud ont tenu eux-mêmes à reproduire le chaleureux appel de M. Fortier, que l'"Abeille" publiait il y a quelque temps.

L'énergie française se fait plus active, le souvenir des ancêtres, plus vivace. On demande aux Louisianais de langue anglaise de respecter mieux les vieux noms français du pays: "Pontchartrain, Iberville, Bienville, Lafayette, Napoléonville, Bâton-Rouge, Pointe-Coupée," etc., que des lèvres anglo-saxonnes défigurent trop souvent. A une réunion de l'Athénée Louisianais, tenue récemment à la Nouvelle-Orléans, un jeune avocat distingué, M. André Lafargue, prononçait ces paroles énergiques: "Certes, l'anglais est la langue du pays; il est donc très naturel que les Louisianais, Américains avant tout, le parlent, mais nous avons le devoir d'empêcher que la connaissance de cette langue nous fasse oublier notre origine historique et la pieuse mission que nous devons remplir en mémoire de nos ancêtres glorieux: maintenir et propager en Louisiane la langue française.... Le véritable patriotisme exige avant tout que l'on maintienne et que l'on conserve au foyer et ailleurs l'usage de la langue de ses pères."

Les liens se renouent entre la Louisiane et la Nouvelle-France. Le président du comite organisateur des fêtes du centenaire de l'entrée de la Louisiane dans l'Union américaine, M. Alcée Fortier, a voulu inviter à cette célébration nationale, qui aura lieu à la Nouvelle-Orléans le 30 de ce mois, S. H. le Lieutenant Gouverneur de la province de Québec et M. le maire Drouin. Le programme officiel des fêtes, que nous avons en ce moment sous les yeux, porte que Sir François Langelier parlera, au banquet qui clôturera la journée, du "Canada français," et M. le maire Drouin, de la "Nouvelle-Orléans et Québec dans l'histoire," s'il est possible à ces deux invités d'honneur de se rendre à la Nouvelle-Orléans pour cette date comme ils le désirent.

On ne veut plus laisser dire aux pessimistes que la langue française est en train de disparaître en Louisiane. Et l'on a raison. "Dans cinquante des cent trente églises paroissiales du diocèse de la Nouvelle-Orléans, écrivait il n'y a pas encore longtemps le chancelier du diocèse, M. l'abbé Jeanmard, le français est exclusivement employé, et dans vingt autrs églises, on ne se sert qu'accidentellement de l'anglais." Ce qui revient à dire que sur cent trente paroisses du diocèse de la Nouvelle-Orléans, soixante-dix sont encore aujourd'hui pratiquement françaises de langue.

Aussi avec quel bonheur les catholiques français de la Louisiane ont-ils entendu tomber, le jour de Pâques, des lèvres de S. G. Mgr Blenk, archevêque de la Nouvelle-Orléans, ces nobles et réconfortantes paroles qu'il adressait aux fidèles de sa cathédrale, après avoir invité le R. P. Grolleau, l'éminent prédicateur dominicain, à revenir occuper l'an prochain cette chaire de la vieille église Saint-Louis, ou il prêche si éloquemment en français le Carême depuis plusieurs années:

"J'ai ceci à vous recommander pour ce qui regarde la langue française. Si ceux de la génération d'aujourd'hui veulent témoigner leur reconnaissance aux hommes d'un noble passé, s'ils veulent se réclamer à bon droit de l'intercession et de la protection des pasteurs qui ont gouverné autrefois les fidèles de cette cathédrale, ils devront faire tout ce qui est en leur pouvoir pour conserver dans cette église l'usage de cette langue qui, fut un jour la seule langue parlée en Louisiane.

"Lorsque je m'agenouille pour prier ceux qui furent ici les représentants de Jésus-Christ, j'ai conscience d'avoir pleinement droit à leur intercession, tant pour mes prêtres que pour mes fidèles, si je ne laisse jamais disparaître ce qui est l'un des plus beaux titres de gloire de ce diocèse, la langue que l'on entend dans cette église depuis si longtemps."

Cet hommage public du distingué prélat américain à la langue des fondateurs et des premiers missionnaires de la Louisiane sera un puissant encouragement pour tous ceux qui travaillent à la conservation du français au pays de Bienville.

LA GUERRE ITALO-TURQUE

La "Daily Chronicle" de Londres publie une interview d'Assim bey, ministre des affaires étrangères de Turquie, que lui envoie son correspondant de Constantinople.

Nous reproduisons ci-après la partie principale des déclaration d'Assim bey au journaliste anglais:

"Je vais vous dire, et vous pourrez le redire au monde, pourquoi la Turquie ne peut pas faire la paix.

Parlant au nom de mon pays et du gouvernement, je vous assure que personne au monde ne regrette plus que nous la continuation de cette guerre. Nous la considérons comme une atteinte à la civilisation et au progrès humain. La Turquie, attaquée injustement et de gaieté de coeur, compte sur l'appui moral de l'Europe et remet sa cause à son jugement impartial. Lorsque je pris le portefeuille des affaires étrangères, la guerre était déjà commencée, la Turquie était saisie à la gorge par un ennemi puissant et exempt de scrupules. Quelques critiques à l'étranger commencent à se demander pourquoi nous n'avons pas étudié les propositions de l'Italie et tenté de conclure la paix. C'est parce que les conditions soumises à notre acceptation, comme préambule de toute discussion, étaient impossibles et déshonorantes. Aucun cabinet d'aujourd'hui ou de demain ne saurait accepter la reconnaissance formelle de l'annexion de Tripoli. Un homme d'Etat ottoman qui prêterait l'oreille à une pareille proposition mériterait le châtiment que son pays trahi jugerait bon de lui infliger. Voilà pourquoi, en ce qui concerne la Turquie, la paix est en se moment impossible par suite des conditions italiennes.

Les grandes puissances ont fait preuve de grande sympathie à l'égard de la Turquie, mais elles ne peuvent pas l'obliger à faire la paix contre son gré et à accepter des conditions qui la couvriraient de honte et de déshonneur.

Je dis au monde, de la part de la Turquie: "Nous sommes prêts à traiter avec l'Italie, mais sur des bases honorables." C'est notre ardent désir de travailler en paix à la régénération de notre pays. La Turquie a besoin de repos et de tranquillité, mais on ne lui a pas permis d'en jouir, Personne ne peut dire avec justesse que la Turquie ait jamais été agressive et ait convoité un territoire appartenant à ses voisins. Lorsque notre avenir national paraissait le plus clair nous avons été attaqué. Nous n'avons perdu et nous ne perdrons jamais le courage et l'espoir. Les Italiens peuvent s'imaginer que notre existence touche à sa fin, mais ils se trompent gravement. Notre peuple est patient, uni et déterminé en ce qui concerne la guerre actuelle.

La Turquie, en tant que nation, n'a pas encore commencé à combattre. Je regrette que l'Italie, avec son passé splendide et son patrimoine de civilisation, ait commis un acte de brigandage comme l'invasion de Tripoli.

L'Italie menace maintenant de porter la guerre en Turquie, si nous continuons à résister à ses demandes illégales et ridicules. Que l'Italie continue à bombarder nos villes fortifiées mais sans défense. Qu'elle essaye, si elle l'ose, de passer les Dardanelles. Admettons même l'impossible, qu'elle force le passage et bombarde Constantinople. Même alors si elle nous présente ses déshonorantes conditions, nous les lui relancerons à la face, car jamais, non, jamais, un gouvernement turc ne les acceptera. La Turquie n'a pas de flotte, c'est vrai, mais elle a une armée. Le jour où les Italiens envahiront nos provinces d'Europe, nous les rencontrerons sur un terrain d'égalité. A en juger d'après les compagnes passées de l'Italie, nous n'avons pas de crainte sur les résultats d'une rencontre de notre armée avec la sienne. Aucun soldat italien qui aura mis le pied sur le sol de la Turquie ne le quittera sans la permission de l'armée turque. Nous avons nos défauts, comme toutes les nations, mais notre plus mortel ennemi ne pourrait nous reprocher de manquer de courage.

On nous a accusés de vivre dans l'obscurantisme et d'être les ennemis du progrès tel qu'on le comprend en Occident. Pour ces raisons, l'Italie s'est crue obligée d'annexer Tripoli. Quel progrès apportera-t-elle à Tripoli? Seront-ce les moeurs qui dominent en Calabre et en Sicile? Avec nos pauvres ressources, nous avons esayé de régénérer notre pays et d'en faire une nation éclairée et forte. L'Italie, avec ses vastes revenus, n'a pas essayé de relever le niveau normal des masses en Calabre et en Sicile, mais a déclaré la guerre de conquête la plus honteuse que l'on ait jamais vue. Voilà la nation qui veut porter la civilisation dans une province turque. Nous n'avons pas besoin de la civilisation italienne. Nous conseillons respectueusement à l'Italie d'essayer cette civilisation chez elle. La Turquie a été magnanime envers les sujets italiens en Turquie. Je voudrais être certain que l'Italie, à sa place, aurait agi de la même façon.

Cette guerre est un grand danger pour la paix de l'Europe, mais cela regarde entièrement l'Italie, et l'Europe doit la juger. Dans l'avenir, comme dans le passé, la Turquie compte sur la justice de sa cause pour s'assurer la sympathie du monde civilisé. Elle saura défendre ses côtes, son intégrité nationale et sa liberté maintenant sérieusement menacées.

Aux puissances qui nous ont prodigué des conseils amicaux et pacifiques, nous ne pouvons que dire ceci: "Merci, nous vous sommes reconnaissants, mais ne nous offrez pas des conditions que, gens d'honneur, vous ne sauriez accepter pour vos pays respectifs."

NOUVELLES DE PARTOUT

ON C..MMENCE LE PROCES DE L'"INTERNATIONAL HARVESTER.

Ce trust est accusé devant la cour fédérale de violer la loi Scherman et l'on en demande la dissolution.

Saint-Paul, Minn., 3. — Le gouvernement a commencé aujourd'hui, devant la cour fédérale du district, son procès contre l'"International Harvester Company", procès qui a été préparé depuis longtemps.

Cette compagnie, que le public désigne sous le nom de "Harvester Trust", est accusée de violer la loi Seherman,et l'on en demande la dissolution.

Le gouvernement, dans le but de dissoudre la puissante société dont le capital est de $140,000,000 demande au tribunal d'émettre des brefs d'injonction pour exclude du commerce entre états, les produits de l'"International Harvester Company", ou de l'"International Harvester Company of America," son agent.

On propose la nomination de liquidateurs, si le tribunal trouve que ce moyen doit mieux sersir l'intérêt public.

La "Harvester Company" est accusée par le gouvernement de constituer une association qui restreint le commerce, monopolise ou tente de monopoliser la fabrication et la vente de machines agricoles. Il est prétendu que la compagnie a augmenté les prix des machines agricoles au détriment du cultivateur et du public et qu'elle s'occupe de la fabrication et de la vente de toutes les sortes de machines dans le but de créer un monopole.

Le gouvernement prétend que la "Harvester Company" contrôle aux Etats-Unis au moins 90 pour cent des moissonneuses, 75 pour cent des faucheuses mécaniques et plus de 50 pour cent des lieuses.

Le gouvernement prétend aussi qu'il y a aux Etats-Unis, en exceptant les fabriques de la "Harvester Company," que trois ou quatre manufactures de machines agricoles. Il prétend que la concurrence est impossible.

La "Harvester Company" est accusée d'avoir absorbé d'autres compagnies rivales, et d'avoir dissimulé ses droits de propriété pour les besoins de la réclame, ce qui signifie que le public est trompé, et ce qui chasse la concurrence. Donc, les défendeurs auront à répondre à l'accusation d'avoir recours à des méthodes déloyales pour s'assurer un monopole absolu.

LES PROGRES A CAMROSE.

Camrose, 6. — Les travaux sont poussés activement dans les chantiers des lignes de chemins de fer devant relier Camrose aux autres villes importantes de l'Ouest.

Ces lignes rayonnent autour de Camrose dans huit directions différentes. Quatre lignes appartiennent au réseau du Canadian Northern Ry; ce sont: Camrose-Edmonton, Camrose-Calgary, Camrose Végreville et Camrose-Winnipeg via Régina.

On se prépare à construire de nombreux édifices cette année. M. René Lemarchand, qui était à Camrose à la fin de la semaine dernière, en voyage d'étude va construire incessamment une "Boarding House" avec restaurant, chambres et magasins. Dès que les formalités nécessaires seront remplies pour l'obtention d'une licence et les contrats donnés, M. René Lemarchand construira un magnifique hôtel qui portera le nom d'"hôtel de Noyen". La gare du Canadian Northern est bâtie sur la subdivision Noyen.

FLATTEUSE APPRECIATION.

M. Révol reçoit une lettre du Ministre du Commerce en France.

A l'occasion du 25ème anniversaire de sa fondation, la Chambre de Commerce française de Montréal a publié, il y a quelques semaines, une brochure très jolie et très documentée sur le commerce franco-canadien, sur la ville de Montréal et la Chambre en général. Cette brochure qui avait pour titre "Le Canada et la France," a mérité à la Chambre de Commerce française de flatteuses appréciations dont la dernière en date mais non la moins importante est celle du ministre du Commerce et de l'Industrie de France.

Voici cette lettre reçue par M. Révol:

REPUBLIQUE FRANCAISE

Paris, le 11 avril, 1912.

Le Ministre du Commerce et de l'industrie à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

J'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt de la belle publication intitulée "Le Canada et La France," que la Chambre de Commerce Française de Montréal a éditée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa création.

J'ai fait parvenir à toutes les Chambres de Commerce en France les exemplaires que vous aviez bien voulu mettre à ma disposition, et je suis heureux de vous informer que ces compagnies, reconnaissant l'utilité des renseignements qui peuvent guider les efforts de nos commerçants et industriels vers le Canada, ont mis votre publication à la disposition des lecteurs de leurs bibliothèques.

Je tiens à vous adresser mes sincères félicitations pour l'oeuvre importante que vous avez réalisée en publiant le livre "Le Canada et la France", et je vous remercie des services que votre compagnie rend ainsi à notre commerce d'exportation pour le développement des relations franco-canadiennes.

Signé—Le ministre du Commerce et de l'industrie.

Voici le moment de guérir vos rhumatisimes. Vous pouvez le faire par l'application de Liniment Chamberlain après quoi vous faites un massage soigneux des parties douloureuses. En vente chez tous les droguistes.

UNE ENTREPRISE INTERESSANTE.

Le C. P. R. inaugurera un service de transport pour les touristes en Autriche et en Suisse.

La nouvelle que la Compagnie du Pacifique Canadien a l'intention d'inaugurer cet été, la mise en circulation d'un certain nombre de chars observatoires sur les chemins de fer d'Autriche et du Tyrol marque une nouvelle époque dans l'histoire du Canada, vis-à-vis de l'ancienne Europe. D'après un contrat intervenu entre la Compagnie du Pacifique Canadien et le département des Chemins de fer d'Autriche, la Compagnie s'engage à construire plusieurs chars d'observatoires en Autriche d'après les plans préparés par la Compagnie. Les plans ont été faits par M. Vaughan, gérant général des usines Angus, à Montréal. M. Vaughan a fait un voyage spécial en Autriche pour se mettre au courant des conditions locales. Les chars ne seront pas tout à fait semblables aux chars en usage au Canada, ils auront une plateforme à chaque extrémité. Ils dépasseront en longueur les plus grands chars en usage en Eur e.

L'intérieur sera très grand et fournira des sièges pour trente-deux voyageurs. Il y aura de la place pour un sténographe et clavigraphe dont les services pourront être demandés par les passagers. Il y aura aussi une bibliothèque absolument moderne, avec tous les magazines du jour, tels que sur les convois transcontinentaux de la compagnie du C. P. R.

L'Autriche et la Cie du Pacifique Canadien profiteront mutuellement de ce nouveau projet. L'attention d'une foule de voyageurs canadiens et américains sera concentrée sur l'Autriche, non seulement pour jouir du paysage, mais en même temps pour voir comment ces chars d'observation remplissent leur rôle. Pour commencer on établira trois convois d'observation. D'après les termes du contrat avec le gouvernement de la Suisse, le premier convoi circulera entre Zurick et Innsbruck, sur la ligne Arlberg via Laudeck. Le second circulera entre Innsbruck et Vienne via Zell-Am-Zee et Salzburg. Le troisième suivra le parcours des chemins de fer Iauerr et Karawanken entre Salzberg et Iriosh via Badgastein, Villard, Vedies et la vallée d'Isongo. Cette région a été récemment ouverte par le gouvernement autrichien qui a dépensé des sommes énormes pour ouvrir un nouveau débouché jusqu'à Trieste son plus grand port de mer,

Le chemin de fer du gouvernement d'Autriche est très avantageusement situé au point de vue du paysage, et il n'y a aucun doute qu'un nombre immense de touristes profiteront des nouveaux chars du Pacifique pour jouir du magnifique panorama qui se déroulera sous leurs yeux.

CHAUVIN, Alta.

MM. Meurin, de Wauchoppe, Sask., sont arrivés avec deux chars d'animaux et de matériel pour s'établir définitivement au milieu de nous. Ils possèdent une section et demie à 9 milles au sud de Chauvin. C'est une bonne acquisition pour notre colonie canadienne-française.

Nous souhaitons également la bienvenue à Melle Meurin qui vient augmenter le nombre de nos jeunes filles canadiennes-françaises trop peu nombreuses dans ce pays de célibataires et surtout à Chauvin.

M. Félix Pagé est reparti pour St-Albert après une courte visite chez ses fils et sa fille.

M. Delphis Poirier est parti pour aller battre du grain à 20 milles au sud-est de Chauvin où il y a encore des milliers de minots de blé en gerbes.

M. Francis Dauphinais et M. A. Nadeau sont partis pour Saskatoon avec leur famille; ils y passeront l'été et reviendront après à Chauvin.

LA GUILLOTINE FONCTIONNE ENCORE.

Le Dr. Rouleau, médecin-chirurgien de la Police Montée du Nord-Ouest, est destitué par le gouvernement fédéral.

Calgary, 5. —Une autre victime, vient d'être faite par le gouvernement d'Ottawa, dans la personne de M. le docteur E. H. Rouleau, de Calgary, Alta.

M. le docteur Rouleau est, comme on le sait déjà, un des citoyens les plus en vue de l'Ouest.

Il y jouit d'une grande réputation, très méritée, du reste, en sa double qualité de citoyen honorable et de médecin distingué.

C'est pour rendre hommage à son talent et pour récompenser une vie de dévouement et de sacrifices que le gouvernement l'avait nommé, il y a au-delà de seize ans, médecin-chirurgien de la police montée du Nord-Ouest.

Et pour faire suite à cette appréciation méritée, nous n'avons pas été surpris et il a été particulièrement agréable à notre journal de féliciter, il y a quelques années, le docteur Rouleau, à l'occasion de sa nomination en qualité de consul-général de Belgique dans l'Ouest, et plus tard, de sa décoration très prisée de l'Ordre de Léopold — honneurs que lui avaient voulu sa bonté, sa courtoisie et son obligeance proverbiale à aider les émigrés ou autres qui vont s'établir dans ces parages.

Tant de mérite ne pouvaient passer inaperçus. C'est en vain que le docteur Rouleau ne s'est pas mêlé de politique, qu'il n'a pas même voté lors de la dernière élection fédérale, étant alors à prodiguer ses soins auprès d'un malade, membre de sa famille, dans la province de Québec; rien n'y fit. M. Bennett, l'ami intime et personnel de feu le juge Rouleau; voulait la place pour un des siens — et voilà pourquoi, le frère de son ami, de l'ami qui l'avait souvent aidé de ses sages conseils — fut sacrifié.

Aux vainqueurs, les dépouilles, disent-ils; aux vaincus, la revanche! Répondrons-nous.

Beaucoup de rhumatisants ont été surpris et ravis du prompt soulagement procuré par l'application de Liminent Chamberlain. Pas un cas de rhumatisme sur dix ne requiert un traitement interne de quelque sorte que ce soit.

Ne soyez pas surpris si vous avez une attaque de rhumatisme ce printemps. Frottez simplement les parties affectées avec du Liniment Chamberlain et la douleur disparaîtra bientôt.

En vente chez tous les droguistes.

ON A PERDU UNE JUMENT, COULEUR souris, avec tache blanche sur le front, ayant licol, âgée de 4 ans, marquée sur l'épaule gauche J. N., récompense de $10 à qui la fera retrouver. S'adresser à W. Martel, Diligence, Alta.

APPEL DE L'HON. C. W. CROSS AUX ELECTEURS D'EDMONTON

L'hon. C. W. Cross, qui vient d'être appelé à faire de nouveau partie du cabinet d'Alberta en qualité de Procureur-Général, a adressé à ses électeurs d'Edmonton l'appel suivant:

Aux électeurs d'Edmonton.—

Par suite de mon acceptation du portefeuille de procureur-général dans le ministère d'Alberta, il est légalement nécessaire que je donne ma démission de député d'Edmonton et que je me représente à vos suffrages pour être réélu. Si vous me rétablissez dans ma qualité de député vous approuverez l'action du premier-ministre en me confiant le ministère de la Justice et vous me confirmerez dans cette charge importante.

Ma raison principale de rentrer dans le ministère d'Alberta est mon désir de travailler au développement des voies ferrées non seulement dans l'immense et fertile région agricole et minière du nord d'Edmonton, mais aussi dans les districts plus colonisés de l'est, du sud et de l'ouest.

L'adoption par le ministère Sifton du grand programme de voies ferrées pour 1912, — qui comporte la construction de 1,650 milles de nouvelles lignes en trois ans, — a facilité ma rentrée dans le cabinet et a rendu nécessaire pour moi d'accorder mon appui au gouvernement d'Alberta.

Ce programme implique la dépense totale de $58,000,000. Sur cette somme énorme $41,000,000 seront dépensés en Alberta même pour le labeur et les matériaux provenant des carrières et des réserves forestières de la province. Le labeur rémunéré à raison de $3 par jour comprendra 600 journées de travail de 23,000 hommes. L'établissement des voies ferrées projetées procurera des facilités de transport à 500,000 colons dont la plupart des besoins seront fournis par les commerçants et les industriels de notre ville.

Vous me connaissez, — vous savez que durant les 15 années que j'ai passées à Edmonton j'ai toujours eu à coeur les intérêts de cette ville. Je n'ai jamais été accusé de déloyauté à l'égard d'Edmonton, on n'a pu me reprocher que d'avoir travaillé à la prospérité de notre ville en voulant développer la région du nord.

Une certaine confusion s'est faite dans l'esprit des électeurs d'Alberta et des divergences de vue se sont produites parmi les députés en ce qui concerne le programme de construction de voies ferrées projeté pour les années 1908-9. Il est nécessaire que tous comprennent bien que des conséquences déplorables résulteraient si les électeurs d'Edmonton se refusaient maintenant à appuyer la réalisation du programme beaucoup plus considérable à la réalisation duquel je consacre aujourd'hui tous mes efforts. Ma réélection comme Procureur-Général indiquera que cette ville approuve le grand travail projeté et qu'elle exige qu'on y apporte le concours de toutes les énergies. Une union parfaite assurera de rapides progrès.

Je m'adresse à vous en entière confiance, et j'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant et fidèle serviteur,

C. W. CROSS.

Edmonton, Avril 1912.



UNE VILLE FLOTTANTE FRANCAISE.

Le transatlantique. "France."

On sait que le paquebot France", construit à Saint-Nazaire pour le compte de la Compagnie générale Transatlantique, vient d'accomplir sa première traversée.

La construction de ce géant des mers a été des plus rapides. C'est en effet, le 20 avril 1909, que les premiers rivets furent posés.

La partie centrale des étages est occupée par les machines et les chaufferies. L'appareil moteur est composé de turbines système Parsoons, qui actionnent quatre hélices, tournant de 210 à 240 tours, et d'une force de 45,000 chevaux. Cette force est fournie aux turbines par 29 chaudières, comportant un ensemble de 120 foyers, dont le tirage est activé par quatre énormes cheminées d'un diamètre de 5m. 80.

Cet appareil moteur donnera au paquebot une vitesse d'environ 23 noeuds 1-2. A cette vitesse il peut aisément franchir en cinq jours et seize heures la distance du Havre à New York.

Les caractéristiques.

"La-France" mesure 217m,65 de longueur sur 23 mètres de largeur. Son tirant d'eau normal est de 9m,10, sa jauge brute de 24,000 tonnes et sa jauge nette de 8,380 tonnes.

Pour donner un aperçu des proportions de ce monstre marin, disons, en passant, que ses tubes de basse pression ont plus de 4 mètres de diamètre.

Pour alimenter ces appareils gigantesques, il ne faudra pas moins d'une consommation de 29,000 kilos de charbon par heure. Les soutes recevront, en conséquence, à chaque traversée un approvisionnement de 4,700 tonnes de combustible.

Les deux mats qui se dressent sur "France" paraissent petits à première vue, ils mesurent pourtant 37 mètres de hauteur, dont 29 mètres de partie apparente. Leur utilité se résume uniquement dans le support des antennes de télégraphie sans fil et les signaux.

La passerelle de commandement dresse sa superstructure à 27m,40 au-dessus de la quille, soit 19 mètres au-dessus de l'eau quand le navire est chargé.

Les aménagements.

Les aménagements intérieurs ont été compris de façon à laisser aux voyageurs toute la partie centrale du navire; les logements affectés aux équipages sont répartis de la manière suivante: à l'avant, les maîtres, seconds maîtres et matelots; à l'arrière, le personnel civil; aux environs des machines, les graisseurs, chauffeurs et soutiers.

Ce personnel se compose, en y comprenant les officiers, médecins, commissaire du bord, personnel civil, équipages, musiciens, etc., de 587 personnes.

Les cabines réservées aux passagers sont prévues pour les recevoir dans les proportions ci-après:

1ère classe, 535 personnes; 2ème classe, 442; 3ème classes, 184. En outre, "France" pourra donner asile à 724 émigrants.

Plus de 6,000 lampes électriques fournissent la lumière, qui leur est donnée par deux dynamos de 400 kilowatts. Pour les autres services, l'électricité est fournie également par deux dynamos de même puissance, qui équivalent ensemble à 2,200 chevaux.

Ajoutons encore qu'une imprimerie fonctionne, produisant chaque jour un journal quotidien dont les éléments d'information sont apportés par la télégraphie sans fil.

Les vivres.

Il n'est pas moins intéressant de donner des précisions sur les exigences pantagruéliques d'une traversée avec un chargement complet.

Les cuisines sont munies, comme bien on pense, des appareils les plus perfectionnés qui soient. Signalons en passant: un monte-plat électrique, une machine à hacher la viande, une autre spéciale à la confection des "mayonnaises", encore une non moins curieuse pour battre les oeufs; un moulin à poivre et un moulin à café qui ne demandent pas moins d'un moteur électrique de deux chevaux pour être mis en mouvement.

La boulangerie pourra fournir journellement 1,400 kilos de pain, dont la cuisine se fera en 24 fournées, réalisables en quatorze heures de travail.

Volaille et gibier, 1,900 pièces; conserves, 7,000 boites; poissons frais, 1,500 kilos; fromages secs, 1,500 kilos; fromages frais, 700; fruits frais, 7,000 kilos; fruits secs, 2,600 kilos; charcuterie, 1,100 kilos; pain frais, 700 kilos; farines, 200 barils — de 100 kilos—; boeuf bouilli, 2,800 kilos; légumes secs, 5,000 kilos; beurre et saindoux, 2,000 kilos; huile —chambre, — 600 litres; huile —équipage—, 480 litres; oeufs, 66 caises; glace, 17 tonnes; vin —équipage, — 150 fûts; tafia, 10 fûts; pâtés, 1,250 kilos; lait-frais, 400 litres; lait conservé, 1,600 boites d'un litre chacune; lait condensé, 60 caisses — de 48 boîtes de 500 grammes —; sucre raffiné, 1,500 kilos; sucre cristallisé, 800 kilos; sel, 5,000 kilos; lard salé, 14 barils; vinaigre, 8 fûts; pommes de terre, 15,000 kilos; vin ordinaire, 18,000 bouteilles; vins fins et liqueurs 5,600 bouteilles; bières et eaux minérales, 11,500 bouteilles; bière, 200 fûts; divers, 8,000 kilos.

Le coût total de "France" est de 27 millions de francs.

= Coin Feminin =

CHRONIQUE

"Pourrait-on parler de printemps, la semaine prochaine, ai-je demandé, timidement, à l'aimable directeur qui veut bien, parfois, me "souffler un sujet"?

Je n'avais pas mis d'ironie dans ma question, néanmoins, devant le regard dont il enveloppa son parapluie ruisselant, je crus prudent d'ajouter: "A parler du loup..."

Ah, mes amies, si nous pouvions le faire sortir du bois, où il dort sans faire éclater un bourgeon, ce printemps rebelle! Songez qu'il devrait être rendu depuis le 21 mars et à l'oeuvre déjà: verdissant ici, fleurissant là, éclosant sur les pailles fraîches, immenses, les fleurs fantastiques, velours, soies ou mousselines, de nos chapeaux! Las! que nous sommes à plaindre!

Avez-vous entrevu le nez couleur fleur de pêcher de messire le printemps, ô vous qui me lisez?

Par le coin de ma vitre, je contemple le spectacle lamentable d'une théorie de poules regagnant à la hâte, le poulailler chaud. Le panache glorieux du héros de Rostand, pend comme une loque et dans la collerette bouffante sa tête s'enfonce comme un minois frileux dans un "col tempête", en décembre. Brr!... Les trembles sont gris, les épinettes encore vert sombre et, seuls, les saules bourgeonnent. Ces bourgeons de saules, soyeux, miroitant sous le pâle soleil voilà toute l'attestation d'une saison chantée par les poètes. Où sont les aubépines au parfum amer, les primevères cachés parmi les feuilles mortes des chênes, les violettes que l'on cueillait à poignée? Où es-tu, printemps, saison des nids et des lilas? Te cacheras-tu jusqu'à ce que l'été vienne nous accabler de son ardente lumière?...

Maintenant, attendons, amies, que l'infidèle sorte du bois et n'oubliez pas, vous, en sortant de votre maison tiède de vous couvrir chaudement et de vous munir d'un parapluie: j'ai un vague soupçon que le printemps poétique a fait, cette année, alliance avec les pharmaciens!

MAGALI.

P. S.—Au moment où je corrige les épreuves de cet article le soleil darde des rayons fulgurants peut-être devrais-je supprimer ces lignes moroses!... Le metteur en pages déclare la chose impossible maintenant... alors...

M.

PRINTEMPS

De tout ce beau printemps où renaissent les roses
Et qui pare la terre et qui change les cieux,
Dans ma chambre fermée où les vitres sont closes,
Assis auprès de toi, je n'ai vu que tes yeux.

Que d'autres en riant s'en aillent vers l'aurore
Et reviennent, le soir, par les mêmes chemins,
En pressant sur leur sein où l'amour vient d'éclore
La fleur au nom sacré qui parfume leurs mains!

Moi, je n'ai pas besoin, pour que mon coeur palpite,
De la lumière neuve et du soleil nouveau:
Un éternel avril en ma mémoire habite.
Que m'importe au dehors ce que chante l'oiseau!

Que m'importe la source où l'arbre doux se mire,
Et l'odeur de la terre et la couleur des cieux,
Puisque c'est sur ta bouche où sourit et respire
La rose d'un printemps que j'ai vu dans tes yeux!

HENRI DE REGNIER.

PETIT COURRIER

Victoria. — N'entreprenez pas cette démarche si vous craignez que votre dignité en souffre. Un parent ou un ami vous rendra ce service, si, vraiment vous êtes obligée d'en passer par là. Certainement, la loi protege la veuve; ayez la fermeté de défendre votre bien et celui de vos enfants. Ne craignez pas de faire agir les influences dont vous disposez. Votre résolution donnera à réfléchir à ceux qui veulent vous dépouiller. Je vous souhaite beaucoup de courage.

Jeune ambitieuse. — Il faudrait se livrer à des recherches et le temps me manque en ce moment. Je regrette beaucoup de ne pouvoir vous obliger. Croyez bien que dès qu'il me sera possible de vous être agréable je saisirai, avec plaisir, l'occasion.

Louison. — Il serait plus sage d'attendre avant d'engager votre amie à venir vous rejoindre. Votre enthousiasme ne me déplait pas, certes! Je vous félicite de votre vaillance et je ne doute pas qu'elle reçoive sa récompence bientôt! Ecrivez-moi aussi souvent que vos loisirs vous le permettront.

Chapeau blanc. — Je m'étonne que ce nom vous soit inconnu. C'est, à coup sûr, celui d'une compatriote qui habite vos environs. Impossible de pousser plus loin l'indiscrétion, chère curieuse.

Je ne cherche jamais de raisons à ces silences et ainsi je m'évite de taxer, peut-être, d'indifférence ou d'oubli des amies qui sont dans la peine. Je me réjouis que rien de fâcheux ne soit venu troubler votre quiétude et je vous remercie d'être revenue, simplement, en disant: Me voici!

L'accueil est-il bien tel que vous le désiriez? Ne doutez plus de la bonne amitié que l'on vous réserve ici. Au revoir.

Lecteur anxieux, etc. — Je transmets votre lettre au secrétaire du Comité.

Une amie. — En réfléchissant un peu, mon amie, vous comprendrez que je ne saurais prendre la responsabilité de vous dicter une décision: j'ignore vos goûts, vos tendances, vos sentiments. Je sens que vous avez une petite âme loyale et fière et c'est pourquoi j'espère que, même sans un conseil qui serait aveugle, vous choisirez la route toute droite qui mène à la tranquilité de conscience. Ne vous laissez pas abattre par ces petites épreuves; si vous quittez le monde, que ce soit par vocation et non pas par peur de la lutte. Vous me retrouverez quand vous voudrez et peut-être qu'en vous connaissant mieux je pourrai vous être plus utile. Croyez à ma sympathie.

Indécise. — Je le deviendrai bientôt autant que vous! Il faut agir, vous forcer à agir. Vous tomberez réellement malade si vous demeurez dans cet état d'indécision qui ruine vos nerfs. Vous vous effrayez à tort d'une sévérité qui n'aurait sa raison d'être que si votre refus était un caprice, un entêtement obstiné. En vérité, chère madame, je ne peux vous dire plus ou mieux.

Liliane. — Le petit bonjour m'a fait plaisir. L'amie très fine et si aimante sera toujours la bienvenue.

Lointaine amie. — Réponse parue en son temps. Je ne néglige aucune de nos amies; quand vous serez déçue, il faudra accuser la poste pour son retard. J'espère que vous aurez reçu maintenant ce numéro. Bonnes amitiés.

Mad. Louis B. — Merci pour l'amabilité. Je songerai à l'article demandé.

MAGALI.

UN SERVICE DE COLIS POSTAUX ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA.

Une amélioration importante dans les relations postales entre les deux pays.

Ottawa, 6. — A partir du 1er mai un service de colis postaux a été inauguré entre le Canada, la France et l'Algérie. Les colis seront expédiés par la poste depuis Montréal durant la saison d'été et depuis Halifax pendant les mois d'hiver.

Ces colis emprunteront la voie maritime allant directement au Hâvre, ligne Allan.

Les taux d'expédition d'un bureau de poste quelconque du Canada à un bureau de poste quelconque de France et vice-versa seront les suivants:

1 livre, 18 cts; 2 livres, 26 cts; 3 livres, 34 cts; 4 livres, 42 cts; 5 livres, 50 cts; 6 livres, 58 cts; 7 livres, 66 cts; 8 livres, 74 cts; 9 livres, 82 cts; 10 livres, 90 cts; 11 livres, 98 cts. Le prix de transport pour la Corse et l'Algérie sera majoré de 10 cts par colis. Les conditions imposées pour la douane seront les mêmes que celles actuellement en vigueur en ce qui concerne l'expédition des colis en Angleterre.

On estime que ce service de colis postaux contribuera grandement à développer les relations commerciales entre la France et le Canada.

NOUVELLES REGIONALES

LAMOUREUX, Alta.

M. et Mme Euclide Paradis font part de la naissance d'une fille, parrain et marraine, M. et Mme Jos. Paradis.

M. et Mme Jos. Tremblay ont fait baptiser un fils tout dernièrement. Parrain et marraine, M. et Mme T. Tremblay.

NOUVELLES DE WILLOW BUNCH, Alta.

Willow Bunch, 6. — Les lots de l'emplacement de ville de Willow Bunch seront mis sur le marché dans quelques semaines; il y aura de ce fait d'excellentes spéculations à faire.

M. J. Gagné fait actuellement construire un superbe magasin; s'il faut en croire une information M. Gagné aurait également commandé les matériaux nécessaires pour construire une douzaine de maisons où les nouveaux colons qui nous arrivent tous les jours trouveront un abri confortable à peu de frais.

Notre société St-Jean-Baptiste fait son chemin. A une assemblée générale, tenue dimanche dernier, les membres de la société ont décidé de rendre celle-ci officielle dans la Saskatchewan en la faisant incorporer d'après la loi provinciale régissant les sociétés.

Grâce à la bonne administration de notre conseil municipal nous espérons enfin avoir prochainement de bons chemins où la circulation sera facile même durant la saison des pluies.

Le mouvement en faveur de la tempérance s'affirme de plus en plus à Willow Bunch et dans la région. La semaine dernière sept plaintes ont été portées devant le tribunal de district contre des individus ayant vendu illégalement des boissons alcooliques. Tous ont été condamnés à de fortes amendes par le juge J. M. A. Noel, qui a profité de l'occasion pour faire remarquer la lourde responsabilité qui pèse sur les épaules de ceux qui se livrent à un tel commerce. Espérons que cette sévère punition portera ses fruits.

VEGREVILLE, PAROISSE DE ST-MARTIN.

D'importants travaux se font actuellement dans notre église, la lumière électrique a été installée, la voute de l'église décorée, un magnifique autel du Sacré-Coeur va être installé dans quelques jours, le soubassement va être transformé en Chapelle de Notre-Dame pour les offices d'hiver et en salle de réunion.

AU COUVENT DE LA PROVIDENCE.

A l'occasion du 25ième anniversaire de la profession religieuse de la Supérieure du couvent les enfants ont organisé une très jolie fête. Messe chantée le matin et séance musicale l'après-midi. Le nombre des enfants est très considérable cette année, les pensionnaires sont plus de 35, c'est le plus grand nombre que nous ayions eu depuis la fondation du couvent.

HOPITAL DES SOEURS DE LA CHARITE.

Le nombre des malades reçus depuis le 1er janvier dépasse déjà celui de toute l'année passée, à mesure que notre hôpital est connu le nombre de ceux qui demandent le soulagement à leurs maladies augmente toujours, plusieurs malades nous arrivent de plus de cent milles. Les Soeurs de la Charité pensent déjà être obligées d'agrandir dès cette année.

La paroisse de Végreville bien qu'âgée que de quelques années est l'une des mieux organisée de toute l'Alberta, ayant église, couvent pensionnat et hôpital. Nous ne pouvons nos empêcher de regretter de voir tant de catholiques aller s'isoler dans des régions éloignées dépourvues d'église et d'école, quand il leur serait si facile de trouver ici des terres à acheter à des prix très convenables. La qualité du sol est supérieure à tout ce qui se trouve dans les régions les plus recommandées et le prix n'est pas plus élevé. Il n'y a pas d'homesteads ici, mais les avantages de la proximité des chemins de fer, des banques, des maisons de commerce, des écoles, de l'église, de l'hôpital rendent notre paroisse l'un des meilleurs centres de colonisation de l'Alberta.

Tous les autres centres tant vantés actuellement ont la promesse d'avoir ce que nous avons mais ne l'ont pas encore et pourront bien être des années avant de pouvoir offrir tous les avantages que nous possédons déjà.

ON ORGANISE UNE EXPEDITION A LA BAIE D'HUDSON.

Le gouvernement songe à faire de Fort Churchill le terminus de la nouvelle route de la Baie.

Ottawa, 8. — Le gouvernement fait en ce moment des préparatifs afin d'envoyer, d'ici au mois prochain, une expédition à la Baie d'Hudson pour étudier les avantages qu'offrent Fort Churchill et Fort Nelson comme terminus de la nouvelle route à la baie. On a décidé d'envoyer au nord le steamer "Minto" qui, le mois dernier, servait à transporter le courrier entre l'île du Prince Edouard et la terre ferme.

Le capitaine Anderson commandera tout probablement le "Minto" et le capitaine Bartlett, le fameux navigateur terreneuvien, accompagnera l'expédition.

Plusieurs arpenteurs et des savants feront partie de l'expédition et examineront minutieusement les chenaux de la Baie d'Hudson. Ils indiqueront, dans leur rapport, les endroits les plus propices pour placer des bouées, des phares et des postes de télégraphie sans fil afin de rendre aussi sûre que possible la navigation sur la baie.

Des pluies abondantes retardent les semailles dans cette région de l'Ouest. A Régina il est tombé 2.86 pouces d'eau en quatre jours.

La photographie ci-dessus représente l'état actuel des travaux de construction du pont à niveau entre Edmonton et Strathcona. On distingue nettement, dans l'éloignement, les pillers gigantesques du pont.

UN TRAIN-ECOLE EN ONTARIO

La Trappe, 19 avril, 1912.

G. A. Gigault, Ecr.,
Sous-Ministre de l'Agriculture,
Québec.

Monsieur le Sous-Ministre,

Conformément aux instructions que vous m'avez données, lors de notre entrevue à Québec, j'ai été à Perth, visiter le convoi-école —Butter Farming Special,— que le gouvernement d'Ontario de concert avec les autorités du Pacifique Canadien a mis à la disposition des cultivateurs de cette province.

Je suis parti de Montréal le 13 mai, à 4.15 p.m., en compagnie de M. Timmerman et de monsieur Hubbard, le Secrétaire du Ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick. Nous sommes arrivés à Perth à 10.00 p.m., on nous reçut à bord du train-école, et nous n'avons eu qu'à nous féliciter de la cordialité de monsieur le Commissaire industriel du C. P. R., tout le temps que nous avons été ses hôtes.

Le convoi-école se compose de dix wagons dont quatre renferment les objets d'exposition; les trois suivants servent de salles de conférences, l'un est destiné aux femmes et aux enfants, les deux autres aux hommes; la huitième voiture sert de salle à dîner, la neuvième de dortoir, et la dixième est le wagon spécial de monsieur Timmerman.

Les quatre voitures d'exposition sont des wagons à marchandises ordinaires "baggage-cars". Ils sont tous divisés en deux parties égales sur la longueur du wagon, l'un sert de passage, et les objets sont exposés de l'autre côté. Aux murs sont suspendus des tableaux démonstratifs de différentes branches de l'agriculture.

La moitié occupée du premier wagon est divisée en trois parties, la première renferme une exposition de seize boites de pommes. On y remarque surtout la Spinzemberg, la Mamm, la Baldwin, la Stark, et la Canada Red. Tout à côté se trouve une machine qui sert à fermer les boîtes d'empaquetage. Il y a aussi une table, avec le dessus en toile, pour la cueillette des pommes. Le deuxième tiers du wagon est destiné à l'apiculture. On y voit deux ruches de modèles différents, une presse à cire, un extracteur à miel et les divers outils qui servent à l'apiculture, enfumoir, couteau à désopreculer, etc. Dans le troisième tiers se trouve une étagère dont les gradins sont garnis de petits tableaux montrant des parties de plantes attaquées par des maladies fongeuses. Au bas sont exposés des flacons de bouillie bordelaise et autres liquides fongicides et insecticides avec leurs formules respectives écrites sur chaque flacon. Tout autour sont les pulvérisateurs, les "soufreuses", les sécateurs. A chacun de ces petits départements se tient un instructeur, qui, sur demande, explique la destination et le mode d'emploi de chaque instrument. Il en est de même dans les autres wagons.

Le wagon No. 2 contient le département du drainage. Là sont des tuyaux en grès de différentes grosseurs, un niveau de ferme, une mire à voyant, etc. Au-dessus est un tableau donnant le surplus pour cent de récolte que l'on peut obtenir sur une terre bien drainée. A côté se trouvent de longues éprouvettes de même capacité contenant un liquide à des hauteurs inégales pour illustrer les propriétés "rétentives" de l'humidité des différents sols bien drainés, et la grande évaporation que s'opère dans certains sols non drainés. La dernière partie de ce wagon est réservée à une petite exposition de grains et de fourrages: blé, orge, avoine, pois, fèvres, millets, luzerne, etc., avec des boîtes de germination où ont été semés des grains de même espèce mais de différentes grosseurs, afin de voir si le pouvoir germinatif est plus grand chez les gros grains, chez les moyens ou chez les petits grains. Au-dessus, suspendus au mur du wagon, sont des tableaux "herbier" des principales mauvaises herbes qui peuvent se rencontrer dans la province d'Ontario.

Dans le wagon No. 3 se trouve le département du béton "concrete". Echantillons de ciments, de sables, de graviers de différentes grosseurs et de différentes qualités; moules, outils, cubes, blocs en ciment, etc. Puis vient la science vétérinaire. On y voit un squelette de cheval, des jambes et des pieds de chevaux tarés, un spécimen de poumons attaqués par la tuberculose, etc. La troisième partie du wagon est consacrée aux aliments concentrés, et aux engrais chimiques.

Une bonne moitié du wagon No. 4 est occupée par l'industrie laitière. On y voit des fromages canadiens, du beurre, un séparateur à force centrifuge, une petite baratte, un malaxeur, un babcock à bras, l'outillage nécessaire pour faire l'épreuve du lait dans des éprouvettes séparées, eau, matières grasses, caséine, cendres; un petit laboratoire comprenant onze bouteilles de cultures des différentes bactéries du lait; des spécimens de la tuberculose chez les bovidés; des modèles de bidons pour refroidir le lait, la crème, des modèles de bidons pour le transport du lait. Le troisième quart du wagon est consacré aux blé d'Inde "maïs" d'ensilage, et le quatrième quart est occupé par l'aviculture. Dans ce dernier département on remarque une cage d'engraissement, deux poulaillers en miniature, quatre oiseaux vivants, deux sujets engraissés et deux sujets non engraissés, un "ovoscope", une trémie, cinq spécimens des principales maladies de la poule, un nid à trappe grandeur naturelle, une éleveuse à lampe à pétrole, des plans de poulaillers, de colonies, un tableau montrant le squelette d'un oiseau de basse-cour.

Le convoi-école d'Ontario s'arrête dans deux ou trois localités par jour. Le programme est ordonné de manière que le train séjourne deux heures et demie à chaque endroit. La première heure est consacrée à la visite des wagons d'exposition et pendant le reste du temps on donne des conférences dans les wagons à voyageurs. Chaque conférence dure une demi-heure. De sorte qu'il peut se donner jusqu'à neuf conférences dans une même localité.

A Smith's Falls, un maître d'école est venu assister à une conférence avec ses jeunes élèves.

Le personnel régulier du train-école compte quinze conférenciers.

Fr. M. EDOUARD, Ptre.

UNE FABRIQUE DE BEURRE IDEALE

Une revue d'industrie laitière américaine publiait, il y a quelques mois, une étude sur ce que l'on pourrait considérer une beurrerie idéale; cette étude était le résultat d'une consultation qu'elle avait préalablement adressée à ses collaborateurs fabricants de beurre. Le collaborateur qui a donné ce que l'éditeur de la revue semble avoir considéré être la meilleure réponse, lui avait communiqué celle-ci:

Les conditions absolument idéales d'une beurrerie, seraient celles d'un établissement adjacent à un entrepôt de réfrigération fabricant sa propre glace, d'où l'on pourrait obtenir le froid et le pouvoir électrique nécessaires pour le fonctionnement des appareils employés dans la fabrique pour toutes les opérations à faire permettant ainsi, au propriétaire d'une telle fabrique de se dispenser de feu, de bouilloire, d'engin, de courroies, mais comme ceci est à bien dire à peu près irréalisable, je m'en vais traiter la question à un point de vue plus praticable pour une beurrerie sise à la campagne ou dans un village.

Il faudrait d'abord que la fabrique fut érigée sur un terrain élevé, sablonneux, à une bonne distance de toute autre construction de nature à présenter du danger soit d'incendie, soit de génération de mauvaises odeurs. Je voudrais une bâtisse en pierre, brique ou ciment, couverte en tôle, en gravier ou en ardoise. Elle aurait de nombreuses portes et fenêtres placées aux endroits les plus utiles. Elle serait pourvue de postes de réception couverts à l'usage des patrons apportant le lait, la crème et remportant les résidus. Une bouilloire d'ample capacité y serait placée et serait munie d'une cheminée suffisamment élevée faite en pierre, en brique ou en ciment. Si l'eau de puits était dure ou chargée de chaux, de fer ou d'autres substances sujets à produire des incrustations dans la bouilloire, il faudrait établir une citerne destinée à contenir toujours une réserve d'eau de pluie. J'établirais un plancher épais en ciment dans lequel seraient enlisés les tubes de l'appareil de chauffage. Ce plancher serait en deux parties placées à différents niveaux pour qu'on puisse se dispenser de pomper pour le lait entier et la crème. Je m'appliquerais à avoir le moins de mécanisme possible disposé de la manière la plus économique et la plus simple.

Je mettrais mon puits, toujours pourvu d'une eau nette et abondante, en communication avec un réservoir placé dans le grenier de grandes dimensions et toujours bien rempli d'eau ainsi que pourvu d'un long boyau disponible en cas d'incendie. La glacière devrait être placée à proximité de la porte à glace de la chambre à beurre avec un porteur placé au plafond pour transporter la glace avec le moins de travail possible. J'aurais de bons ventilateurs faisant circuler l'air de la chambre de fabrication au dehors, à travers le toit.

Les arrangements intérieurs tendant toujours vers des conditions idéales seraient comme suit:

Le mouvement des séparateurs à turbine, des appareils à chauffer et à pasteuriser le lait serait régularisé par des valves automatiques. J'aurais un bassin à crème pourvu de serpentins permettant la circulation sans qu'il soit besoin de pompes, un jet de succion à vapeur pour le remplissage de la baratte. Je ferais parvenir la vapeur, l'eau chaude et l'eau froide partout où elles sont requises, au moyen de tubes et j'installerais un boyau pour la vapeur, l'eau chaude et l'eau froide, dans la chambre de travail, assez long pour en atteindre tous les coins. Les tubulures, les bassins, les réservoirs, les ustensiles devant servir au lait et à la crème seraient construits et installés de façon à ce que toutes leurs parties venant en contact avec le lait et la crème soient facilement nettoyées.

La bâtisse comporterait les pièces suivantes: chambre à bouilloire, chambre de travail, chambre de réception, bureau, chambre de la baratte, chambre à beurre, magasin, et chambre de bain.

Quoique la bouilloire serait placée dans une pièce à part, seule, le régulateur de la vapeur et le tube indicateur en verre seraient placés dans la cloison du côté de la chambre de travail. J'aurais tout le mécanisme dans cette même chambre de travail à l'exception des vases à ferments, de la baratte, de machine à malaxer le beurre, qui devraient être placés dans la chambre de la baratte où la température devrait pouvoir être contrôlée jusqu'à un certain point. La chambre à beurre devrait être bien éclairée, sèche et fermée hermétiquement et la chambre de bain servirait d'invitation à tout le personnel à avoir à se tenir proprement mis et net.

Le rédacteur de la revue, après avoir donné cette description que l'on vient de lire d'une fabrique de beurre idéale, comme étant la meilleure le celles que lui ont communiquées ses collaborateurs, l'a fait suivre des commentaires suivants:

Nous sommes d'opinion que la conception d'une beurrerie idéale doit s'étendre plus loin qu'aux limites d'une fabrique sans défauts dans sa construction, son installation et ses dispositions hygiéniques. Pour être vraiment idéale elle devrait pouvoir accomplir les fonctions normales, la manufacture du produit brut de la manière la plus avantageuse pour tous ceux dans l'intérêt desquels elle travaille. Et, puisque les producteurs de lait sont communément ceux qui sont les plus intéressés, et que les plus grands profits pour eux ne sont possibles qu'en autant qu'ils participent à tous les avantages de l'entreprise, notre conception d'une telle fabrique est celle d'une beurrerie coopérative.

Mais pour qu'elle soit telle, il ne faut pas qu'elle soit seulement coopérative de nom; elle doit être soutenue par un groupe de patrons ayant de la coopération une connaissance parfaite et profitant de cette connaissance pour apprécier la valeur d'une industrie intensive s'exerçant toute l'année, avec une production de lait propre, une installation et un produit qui rendent possible la fabrication d'un beurre de toute première qualité ne contenant aucun germe de mauvaise nature, de la manière la plus économique, de même que l'utilisation la plus profitable des résidus. Notre idéal est encore la fabrique recevant le lait entier produit sur un territoire d'une pas trop grande étendue, et rendant aux patrons le lait écrémé, pasteurisé, si l'on n'a pas un moyen plus rémunérateur d'en disposer. Et, comme plus le produit brut, le lait, est apporté d'un territoire rapproché de la fabrique, plus est grande l'économie, cela nous porte à imaginer comme étant l'idéal, une immense ferme coopérative pour la production du lait, alimentant plusieurs centaines de vaches habitant des étables parfaites au point de vue de l'hygiène, traites à la machine, dont le lait s'en va directement à la fabrique située à une distance assez éloignée des étables pour empêcher toute contamination. Nous pouvons supposer que dans une fabrique comme celle-là, le seul travail de nettoyage serait fait à la main, et que le lait y serait converti en beurre dans le temps le plus court possible, la production d'un bon arôme étant toujours d'abord prise en considération ainsi que la moindre exposition possible au danger de la contamination par l'invasion des microbes dangereux.

Bien que l'on puisse être tenté de penser que cette conception d'une fabrique de beurre idéale n'est que de la pure fantaisie, il est bon de se dire qu'il est souvent et même presque toujours, bon de viser haut, bien que quelquefois le but semble impossible à atteindre; d'après ce principe, il vaut encore beaucoup mieux viser très haut, comme le font quelques-uns, que de ne pas viser du tout.

LE DERNIER MENU DU TITANIC

Voici le menu du dernier dîner qu'on a servi sur le "Titanic". Il est une preuve de plus de la magnificence de tout ce qu'on faisait et de tout ce qui existait sur le vaisseau naufragé. Cette carte fut sauvée du désastre par un des garçons de table.

R. M. S. Titanic
14 avril, 1912.

Hors d'oeuvres variés
Huîtres
Consommé Olga, crème d'orge
Saumon. Concombre à la sauce
Filet Mignon Lili
Poulet sauté. Moelle d'agneau farcie à la lyonnaise
Canard rôti, gelée de pommes
Aloyau de boeuf, patates château
Pois verts. Riz bouilli à la crème
Pommes de terre bouillies à la Parmentier
Punch à la romaine
Cresson
Asperges, Pâté de foie gras
Vinaigrette
Céleri
Gelée de pêche dans la chartreuse
Eclairs au chocolat et à la vanille
Crème à la glace française.

CHRONIQUE LOCALE

EN L'HONNEUR DE MGR GROUARD.

De grandes fêtes auront lieu vers la fin du mois prochain, à Grouard, à l'occasion du 50ème anniversaire de prêtrise de l'Evêque d'Athabasca.

De grandes fêtes auront lieu vers les derniers jours de juin pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'ordination de Mgr Grouard, évêque d'Athabasca.

On annonce que plusieurs visiteurs distingués iront assister à cette cérémonie. Une excursion spéciale aura lieu par les bateaux de la Compagnie de navigation Northern.

Nous publierons dans notre prochain numéro un intéressant article sur Mgr Grouard et les fêtes projetées.

L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE.

Election des membres du Bureau pour 1912.

Les élections des membres du bureau de direction de l'Association St-Jean-Baptiste pour 1912 ont eu lieu dimanche dernier.

Voici quels ont été les résultats des élections.

Président d'honneur, M. J. H. Gariépy.

Président, M. Emile Tessier,

Vice-président, M. C. E. Barry,

Secrétaire, M. G. A. Thibault,

Trésorier, M. A. Brière.

Directeurs, MM. René Lemarchand, R. A. Blais, A. Robitaille et R. Duplessis.

COMITE DU PARLER FRANCAIS DE ST-JOACHIM.

Dimanche dernier, 5 mai, une réunion a eu lieu après la messe paroissiale de l'église St-Joachim pour l'organisation d'un comité local du Parler Français.

Les élections pour les membres du bureau ont donné les résultats suivants:

Président, M. Geo. Roy.

Vice-président, M. René Lemarchand.

Secrétaire, M. Arthur Robitaille.

Trésorier, M. C. E. Barry.

Directeurs, MM. J. H. Gariépy, E. Bérubé, S. Larue, R. A. Blais et Oscar Tessier. Chapelain, Rév. P. Cozanet.

UNE PUBLICATION INTERESSANTE.

Le gouvernement fédéral vient de publier une carte en couleur des terres de homesteads de la vallée de la Rivière la Paix, et du nord d'Edmonton. Cette carte, édition de 1912, indique clairement quelles sont les terres gratuites qui demeurent vacantes dans ces régions.

On peut se procurer un exemplaire gratuit de cette carte intéressante en s'adressant directement au Ministère de l'Intérieur, à Ottawa.

Le Dr. Boulanger et M. O. Se-Germain, de Grouard, étaient de passage à Edmonton la semaine dernière.

M. Jos. Provost est revenu à Edmonton après avoir passé l'hiver à Montréal.

M. J. J. Murray annonce qu'il achètera plusieurs wagons de bonnes pommes de terre. Prière de lui écrire pou lui fixer les prix demandés ainsi que faire connaître l'éloignement d'une gare.

S'adresser au No. 266 rue Elizabeth, Edmonton, Alta.

A VENDRE OU A LOUER, épicerie-boulangerie, située à Elm Park, bonne clientèle, commerce d'avenir, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à M. Ch. Dugal, Elm Park, à côté du Café G. T. P.

Mme J. A. McNeil et ses trois enfants sont partis samedi dernier pour la province de Québec, où ils feront un séjour de quelques mois.

M. Geo. Deslauriers et M. R. Godbout, de St-Paul des Métis sont également de passage en ville.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce relative aux mines "Security Coal Ltd." que nous publions dans une autre page. Nous engageons vivement ceux qui désirent gagner de l'argent aisément à écrire à la "Security Coal Mines Ltd., chambre 700, Edifice Tegler, Edmonton. On leur fournira des détails circonstanciés qui les convaincront de la nécessité pour eux de s'intéresser pécuniairement à cette splendide affaire.

On prépare de grandes fêtes à Edmonton pour la réception du Duc et la Duchesse de Connaught en septembre prochain. Un comité spécial vient d'être nommé dans ce but.

Parmi les voyageurs de langue française descendus cette semaine aux hôtels, signalons:

MM. Eug. J. Thibert et A. Loiselle, de Glemster, L. Mailhot, de Stettler, J. Lanouette, J. Lamourette et F. Côté, de Brosseau, A. Labrecque, J. Dion et A. Loiselle, de Winnipeg.

POUR LES AEROPLANES DE FRANCE.

Liste de souscription du "Courrier de l'Ouest."

De généreux Français nous ont fait parvenir diverses sommes pour la souscription nationale lancée en France dans le but de doter cette dernière d'une puissante flotte d'aéroplanes. Voici les sommes recueillies jusqu'à date par l'entreprise du "Courrier de l'Ouest":

MM. Alex Michelet	5 fr.
Ed. Sonet	5 fr.
Hubert Saux	5 fr.
Dr. Valery	5 fr.
Une Française	2 fr. 50
B. Blachère	5 fr.
C. Lionel Gibbs	5 fr.
Pierre Jenvrin	5 fr.
M. Mauguière	5 fr.
Mme Mauguière	5 fr.
MM. Félix Cola	5 fr.
René Lemarchand	50 fr.
F. Long	5 fr.
Germaine, Eugène, André, Hélène et Roger	2 fr. 50
Anonyme	25 fr.
Total	135 fr. 00

Le total des souscriptions recueillies par nos confrères de France dépasse de beaucoup 3,000,000.00 de francs et il convient de remarquer que dans ce chiffre ne figurent pas les souscriptions recueillies aux colonies françaises et à l'étranger.

Lorsque les listes seront complètes le total général de cette souscription patriotique dépassera très probablement le chiffre énorme de 5,000,000.00 de francs. Cette somme, souscrite dans un superbe élan patriotique par tous les vrais fils de France jaloux de voir leur patrie conserver la suprématie de l'empire des airs, suffirait à l'achat de plus de 300 aéroplanes de guerre.

Le délai pour la réception du montant des souscriptions, venant de l'étranger, ayant été prolongé nous recevrons encore pendant toute la semaine prochaine les sommes que l'on voudra bien nous faire parvenir. La dernière liste de souscription sera publiée dans notre prochain numéro.



Les fêtes qui se préparent en l'honneur de Mgr Grouard, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination donnent un vif intérêt aux protographies reproduites ci-dessus. La vignette supérieure représente l'arrivée de la première automobile à Grouard, cette vue est prise dans le jardin de l'évêché. C[illegible] est le portrait de Mgr Grouard, évêque d'Athabasca; à [illegible] sont deux indiens catholiques tenant une peau de renard argenté.